

Le Courrier du Canada,

JOURNAL DES INTÉRÊTS CANADIENS.

Rédacteur : — A. B. AUBRY.

JE CROIS, J'ESPÈRE ET J'AIME.

Editeur-Propriétaire : — LEGER BROUSSEAU.

Nouvelles de Rome.

Rome, le 6 août 1861.

En écrivant ma dernière lettre, je n'avais lu de la note du *Pays* que le résumé télégraphique. A cette heure je possède le texte de cette note, avec les commentaires et les amplifications des journaux soldés par la Révolution, et je serais tenté de vous demander, avant de leur répondre, quel degré de chaleur marquait au thermomètre le 31 juillet. Mais je sais trop bien que ces fureurs, ces colères, ces mensonges ont l'effet non pas d'une exagération ou d'un échauffement passager de la passion politique, mais d'une entente préalable, d'une soumission intéressée au mot d'ordre des sectes, d'une haine froide et implacable contre l'Eglise. Tous ces serbes qui n'ont de chrétien et de français ni le cœur ni la plume, se ruent aujourd'hui sur le ministre des armées, parce qu'ils espèrent donner le change à l'opinion et frapper en lui le Pontife, à qui ils donnent hypocritement quelques coups d'encensoir.

Prenons d'abord M. Charles Bousquet, secrétaire de la rédaction du *Pays*. Toute sa narration n'est d'un bout à l'autre qu'erreur, contradiction, mensonge et calomnie. D'après ce que l'on sait du noble caractère de Mgr de Mérode, de son estime pour les institutions françaises et de son soin de sa dignité, lorsqu'elle est blessée par des fabricants de scandales, on ne serait pas surpris ici de le voir attaquer en calomnie, devant les tribunaux français, M. Charles Bousquet et tous les gens de plume qui l'ont suivi. Le prélat a déjà fait ses preuves en ce genre, et l'on pense, dans un certain monde dont les appréciations ne portent guère à faux, que sa mansuétude sacerdotale et sa qualité de ministre du Saint-Père pourraient seules vaincre sa légitime indignation.

Une scène assez grave vient d'avoir lieu à Rome. C'est ainsi que M. Charles Bousquet entre en matière. Il oublie que le fait qu'il va démentir est déjà ancien, que le *Moniteur*, la *Patrie* et le *Pays* lui-même, dans la première quinzaine de juillet, ont déclaré sans importance le différend survenu entre le général de Goyon et le ministre des armées. Mais il n'a pas plus de difficulté que cela à se donner un démenti.

Cette scène, suivant M. Bousquet, "montre à quel point les sentiments de certains membres du gouvernement papal diffèrent de ceux du Saint-Père." Insinuation perfide, qui tend à isoler, aux yeux du public, Pie IX de ses ministres, lesquels, dans la réalité, ne forment avec lui qu'un cœur et qu'un désir. Que si ces ministres, dans une circonstance donnée, ne gardaient point la sainte attitude, la pieuse réserve du Vicaire de Jésus-Christ, nul n'aurait le droit de le leur reprocher. Ils n'ont jamais affiché la prétention de recevoir d'en-haut les mêmes grâces et les mêmes lumières; ces grâces et ces lumières ne leur ont pas été promises au même titre.

Aucun d'eux n'ignore le rôle que la France et l'Empereur ont joué dans les grands événements qui se sont accomplis, et Mgr de Mérode n'est pas le moins prompt à reconnaître la faveur divine dont nous sommes comblés en étant, par la force invincible des choses, constitués les gardiens du Siège de Pierre. Comme nous ne pouvons être, comme tous les cœurs fidèles, le redoute les excitations des ennemis de la France, et déteste les excès, les mensonges, les impudences de la presse livrée aux intérêts de la folie italienne.

A propos du soldat pontifical qui a été l'occasion du différend, M. Ch. Bousquet dit : "D'APRÈS LES CONVENTIONS, le soldat pontifical devait être remis à notre conseil de guerre."

Nous croyons savoir qu'il n'y a jamais eu de conventions. Des faits se sont produits, et le gouvernement pontifical les a subis; il n'en pouvait être autrement. Souvent le Gouvernement a protesté, parce que la juridiction française heurtait violemment les principes, les usages et les lois du Saint-Siège en matière criminelle ou civile. Sans remonter au-delà de ce qui s'est passé ces jours derniers, il suffit de rappeler que l'abbé Bergognieux a été pris par les gendarmes français, en dépit de l'immunité ecclésiastique qui le couvrait; que le conseil de guerre français a jugé, malgré le cardinal Antonelli, les prétendus réactionnaires napolitains chargés de transporter des monnaies dans le royaume; qu'un officier pontifical, revêtu de son uniforme, porteur de dépêches et conduisant un prisonnier, a été arrêté, conduit entre des gendarmes français et des soldats à la caserne Saint-Sylvestre, de là chez M. de Goyon, de là chez Mgr de Mérode, dans le palais même du Pape, malgré les lois et les convenances, qui devaient interdire l'entrée de ce palais sacré à nos gendarmes et à nos soldats remplissant une telle mission. Chacun sait ce qui en est advenu; l'autorité française a dû renvoyer M. l'abbé Bergognieux. Cette autorité avait agi d'après les dépositions d'une malheureuse, convaincue de tromperie par la police romaine. Le conseil de guerre a reconnu la parfaite innocence des prétendus réactionnaires, victimes de rapports mensongers répandus par le comité national, et les a absous, en leur restituant les sommes qu'ils transportaient. Le gouvernement français, enfin, a dû regretter la méprise de ses agents dans l'affaire de l'officier pontifical.

Qu'on ne dise donc pas qu'il y avait des conventions. Les conventions ont été, jusqu'à présent, le bon sens et la modération de nos généraux. Nous avons quelquefois abusé de notre force, et nous pouvons faire ce mea culpa avec d'autant plus de liberté, que le gouvernement pontifical reconnaît hautement notre générosité, notre désintéressement, la courtoisie de nos généraux, la discipline admirable de nos soldats. A part quelques difficultés de détail, inévitables dans le train ordinaire des affaires, les rapports de la France et du Saint-Siège à Rome seront une des plus grandes pages de l'histoire moderne. C'est par la France que le problème de notre siècle va se résoudre. La France officielle garde Rome avec ses soldats. La France catholique lui envoie l'un de ses plus grands généraux, ses plus nobles enfants, son or et ses prières. Ah! nous ne regrettons qu'une chose, c'est que des scribes, qui n'ont de français que leur acte de naissance, abusent du nom de la France pour lui conseiller un parricide, et cherchent à barbouiller de leur encre empoisonnée les marges du livre glorieux de notre histoire.

La narration de M. Ch. Bousquet continue ainsi : "M. le général de Goyon réclama le soldat. Opposition de M. de Mérode. Le général s'adressa au cardinal Antonelli..." (jusqu'à là, c'est exact) "cardinal Antonelli, qui reconnut le droit." (c'est faux!) "et donna un ordre en conséquence." (C'est faux!) "La question fut portée devant le Pape, qui fit enjoindre à M. de Mérode de livrer le soldat." (C'est encore faux!) "Résistance obstinée de M. de Mérode à ce

commandement souverain." (C'est une indigne calomnie!)

Mgr de Mérode est incapable de déobéir au St-Père, qu'il aime de toutes les puissances de son être, qu'il sert comme nous avons désiré toujours le servir, avec une soumission profonde, absolue, pleine d'humilité. M. Ch. Bousquet n'a pas le secret de cet enthousiasme de l'obéissance qui trouve dans l'abnégation, dans le sacrifice et dans l'oubli de soi-même, des douceurs indicibles. Les serviteurs véritables du Saint-Père ignorent cette obéissance calculée qui conduit à la fortune et à de gros pour-boires. Il y a, Dieu merci, une différence entre les serviteurs et les gens à gages.

M. Ch. Bousquet entame maintenant ce qu'il appelle la scène assez grave, une scène où il prête à M. le comte de Goyon, à un gentilhomme qui se pique de courtoisie, à un catholique qui vante son respect pour les ministres de la sainte Eglise, les gestes de Nougaret; il inflige à un général français l'attitude d'un brave de cabaret.

"Alors le général lui imposa silence et lui signifia que ne pouvant, à cause de son costume de prêtre, lui donner deux soufflets, il les lui appliquait moralement; puis ajouta (sic) que si M. de Mérode voulait déposer sa soutane, il le quitterait son uniforme et ils se rendraient (sic) tous deux sur le terrain."

Quel style, bon Dieu! Comment, monsieur Charles Bousquet, vous vous persuadez, à l'envers du proverbe si connu, que l'habit fait le moine, que Mgr de Mérode, déposant sa soutane, aurait déposé son caractère sacré, et que M. de Goyon, quittant son uniforme, aurait quitté son grade, sa dignité, sa politesse, son honneur. Allons donc! vous croyez que l'Europe va s'enflammer en lisant votre récit ridicule! L'Europe vous dira qu'il faut autre chose que vos assertions. Elle vous demandera la signature du général et celle de Mgr de Mérode. Cette prétendue scène n'a pas eu de témoins. Vous n'avez pu écouter aux portes, et vous insultez le général, qui, sachant l'impossibilité de Mgr de Mérode de se rendre sur le terrain, n'était pas homme à se poser inutilement en duelliste. L'invention de cette gaseuse de dé de mauvais goût.

Mais M. Ch. Bousquet cherche à faire accepter sa fable par deux hypocrisies. Ce sont là les deux soufflets qu'il applique moralement sur les joues de la pudeur publique.

Il s'incline d'abord devant le Pape, qui ne parle jamais de l'Empereur sans témoigner la reconnaissance qu'il lui doit; première hypocrisie.

Il se courbe encore, il s'aplatit et recourt ensuite à une délation qui doit tout justifier : M. de Mérode a proféré les paroles les plus injurieuses contre l'Empereur Napoléon; deuxième hypocrisie.

Dans les plaintes que Mgr le ministre des armées a pu adresser à M. le général de Goyon, il ne s'est nullement agi de Sa Majesté.

Un pauvre soldat obscur avait été enlevé de force de la prison militaire pontificale. Le sergent gardien de la prison, remplissant son devoir, avait refusé de livrer ce soldat, et la police française s'était aussi emparée de lui pour le conduire au fort Saint-Ange.

Tel a été le sujet de la conversation entre les deux interlocuteurs. Le ministre a plaidé avec chaleur la cause de ces deux malheureux. Le général a défendu ce qu'il a cru être son droit.

Deux ou trois jours après, le gardien de la prison était remis en liberté. Jeudi ou vendredi dernier, le soldat jugé par

le conseil de guerre était déclaré innocent à l'unanimité et rendu à son drapeau.

Comme si M. Ch. Bousquet voulait fournir lui-même la preuve de sa mauvaise foi, il termine son récit par trois erreurs de faits. Il envoie "chercher au fort Saint-Ange, par le commandant de notre gendarmerie, le soldat romain, qui lui fut enfin livré."

Les Français gardent le fort Saint-Ange. Le commandant de la gendarmerie ne s'est pas présenté à la prison pontificale, puisqu'il était, je crois, hors de Rome, et le soldat romain a été pris, et non livré.

En voilà assez pour M. Bousquet. M. Paulin Lamy, autre attaché du *Pays*, revient, le 1er août, sur le fait. Je ne lui prendrai qu'une phrase, mais elle est forte. On peut d'ailleurs la détacher de sa tartine, car elle ne répond nullement au fait en question, mais peut-être quelque diablerie logée dans sa cervelle.

"Si cette tentative audacieuse eût réussi, si le général n'eût été là, c'en était fait de la liberté du Saint-Père. Pie IX devenait le prisonnier de M. de Mérode."

C'est une manière de charade. Devine qui pourra.

Le *Constitutionnel* soutient la même thèse que le *Pays*.

"Ce n'est plus qu'avec un sentiment de profonde douleur que nous pouvons tourner nos regards vers Rome," s'écrit M. Vitu. Pauvre M. Vitu! "Le Saint-Père n'est plus responsable des actes de Mgr de Mérode; le cardinal secret règne et gouverne; le cardinal Antonelli lui-même ne figure plus qu'un second plan. Nous voudrions ménager à la fois et la majesté du Saint-Siège, que nous ne confondons jamais avec d'aveugles et ineptes conseillers, et la personne vénérée du Souverain-Pontife, qui, à travers tant de cruelles épreuves, ne saurait inspirer qu'une filiale et pieuse sympathie."

Comme tout cela est lamentable, et que M. Vitu est un homme sensible! "Mais pourquoi taire ce que tout le monde dit tout bas!" Et M. Vitu entame une élogie sur l'opportunité douloureuse de ces derniers temps, la santé de Pie IX, la vacance possible du trône de saint Pierre, etc., etc. Mais voici l'idée curieuse : le Saint-Père semblait prêt à quitter le terrestre séjour lorsque "le gouvernement impérial lui a adressé des assurances qui, pénétrant dans l'âme de Pie IX, ont rétabli sa santé." M. Vitu n'a aucun doute à cet égard.

Aussi s'élève-t-il contre l'ancien officier belge, qui choisit un tel moment pour...

lui donner à lui, M. Vitu, le spectacle de la folie!

Quels que soient les efforts des journaux gallo-italiens, le gouvernement français ne changera pas l'opinion qu'il a déjà exprimée par l'organe du *Moniteur*, par les communications de M. Billaud à M. de Cadore, sur un fait sans importance. M. le général de Goyon continuera d'apporter, dans ses rapports avec le gouvernement du Saint-Siège, la modération qui lui concilia l'estime et le respect des catholiques; il se défendra des insinuations de la Révolution, et Mgr de Mérode ne laissera point dominer par les clameurs des partis hostiles à l'Eglise. Son courage et sa droiture sont au-dessus de ces vaines tentatives. Sa pitié sait pardonner les injures et les calomnies.

Sans doute l'opinion publique subit de rudes atteintes, mais elle se modifiera sous l'action des événements que la mi-

sericorde et la justice de Dieu nous préparent.

Le Père Ventura.

Notre collaborateur M. X. de Fontaines nous adresse de Versailles la lettre suivante :

Permettez-moi de vous donner quelques détails sur les conversations que j'ai eues avec le P. Ventura; elles sont de nature à intéresser vos lecteurs; les opinions d'un homme aussi éminent ne sauraient être indifférentes.

C'est le 2 août, à dix heures du matin, qu'après huit jours d'agonie, le R. P. Ventura a rendu son âme à Dieu. Désormais sa vie appartient à l'histoire. Je ne me permettrai pas de juger un homme qui, par son immense science, sa connaissance approfondie des Saintes Ecritures et des Pères de l'Eglise, par ses ouvrages, où respire l'amour ardent du catholicisme, a marqué sa place parmi les illustrations de son époque. D'autres plus à même de le faire s'en chargeront. Comme toutes les intelligences d'élite, le Père Ventura a rencontré des admirateurs et des adversaires. En face de ce lit de mort, je ne vois qu'un chrétien bni par le Saint-Père. Un des traits caractéristiques du P. Ventura était son aversion pour le gallicanisme, qui, disait-il, n'est au fond que la négation de la souveraineté spirituelle du Pape dans l'Eglise, et son profond mépris pour la philosophie moderne, qu'il appelait le paganisme.

Ennemi déclaré de la centralisation, qu'il regardait comme une atteinte à la liberté du peuple, et un prétexte pour dominer, il était curieux à entendre lorsqu'il traitait cette question italienne, dont la diplomatie s'occupe tant sans la comprendre; il prouvait qu'elle est insoluble par l'énorme extravagance de l'unification. La décentralisation de tous les pouvoirs, voilà ce qu'il faut à l'Italie, répétait-il souvent. Pour lui le principe de la toute-puissance de l'Elat, si exagéré par la Révolution, n'était que la consécration de tout despotisme et la mort de toute liberté. L'immixtion de l'Elat dans l'intérieur de la famille, le droit retiré au père de disposer de sa fortune, et l'obligation de la détruire lui-même en la morcelant, constituaient à ses yeux une grave atteinte à l'autorité paternelle et à la stabilité des familles, seul fondement solide de la stabilité de l'Elat.

Rien n'était plus intéressant que de l'entendre développer cette grave question, démontrer avec une force de logique irrésistible, l'absurdité et l'insolence des raisons alléguées par la Révolution pour justifier son scandaleux mépris de la souveraineté domestique, la paternité; il faut rendre, disait-il, au père de famille la faculté qu'il tient du droit naturel de disposer de son bien. C'est possible, même sans toucher à certaines dispositions du Code civil. On peut faire sans les successions une loi non de privilège pour une classe de citoyens, mais une loi de liberté et d'utilité publique.

La société actuelle périclite, disait-il souvent. L'Europe est à la veille d'un immense cataclysme, et elle périclite par le paganisme. Depuis trois siècles on combat l'idée chrétienne; rois et peuples font la guerre au catholicisme, guerre impie, absurde, qui ne peut produire que malheurs et tempêtes. On veut chasser Dieu de ce monde qu'il a créé, qui n'existe que par lui, qu'il peut d'un souffle réduire en poussière. On veut fonder l'autorité sans Dieu et en dehors de Dieu, comme si c'était possible, comme

si Dieu, auteur de tout être, n'était pas lui-même dispensateur de l'autorité. Pourquoi un homme obéirait-il à un autre homme, s'il ne voit pas en lui le représentant, le dépositaire de l'autorité divine, d'où émane tout pouvoir? Pourquoi le fils respecterait-il son père; pourquoi le peuple obéirait-il au souverain, s'ils ne reconnaissent pas, l'un dans son père, l'autre dans son roi, les fondés de pouvoirs de Dieu lui-même? Le catholicisme, qui avait détruit l'esclavage, relevé la femme et appris à l'homme sa dignité et ses fins dernières, était pour lui la base de toute société. En dehors vous ne trouverez, disait-il, qu'oppression, servitude, matérialisme, abaissement des caractères. Rien d'amusant comme de l'entendre habiller les petits grands hommes de nos jours qui se croient appelés à régénérer l'humanité de par le père Enfantin. Génération, disait-il, d'épicuriens nouveaux, ne se distinguant des anciens que par le talent de moins et le dévergondage de plus. Que nous ont donné Fourier, l'homme du pindarisme et du sensualisme par excellence, Enfantin, qui, par son apothéose de la chair, a atteint le sublime du ridicule, et Proudhon, qui, par son dernier ouvrage sur la société d'après les principes révolutionnaires, vient de se poser, aux yeux du monde chrétien, comme l'effroyable personnification de l'esprit du mal!

Nous entendons répéter chaque jour que l'alliance anglo-française est indispensable à l'avenir du monde civilisé, parce que les intérêts des deux nations sont identiques partout, quand il s'agit de progrès et d'humanité; on ne sera peut-être pas fâché de connaître à ce sujet l'opinion du P. Ventura.

L'alliance anglaise, disait-il, que la France achète avec le désintéressement le plus héroïque, a à peu près la même constance que le papier où elle se trouve écrite. La France est catholique; l'Angleterre nie le catholicisme. La première a le sentiment de la justice et du sacrifice à l'égard du pauvre et de l'opprimé; la seconde n'a que les intérêts et des appétits. La France civilise là où elle passe; l'Angleterre fait le vide, dévore et détruit. Les crimes dans l'Inde, l'oppression et le martyre de l'Irlande, l'unique guerre de l'opium sont là pour attester au monde ce que l'on appelle ironiquement la civilisation anglaise. Jamais la Grande-Bretagne n'acceptera une alliance sérieuse, honorable, avec la France, parce qu'elle l'obligerait à des sacrifices auxquels son égoïsme ne consentirait pas, et qui révolteraient son orgueil! Dans de pareilles conditions, l'alliance n'est pour la France qu'une duperie; elle lui impose un rôle indigne d'elle, celui du Raton de la fable! Ce n'est malheureusement que trop vrai.

Une des choses qui nous ont le plus frappés dans la conversation si vive, si riche de faits et de science du P. Ventura, c'est son amour pour l'Eglise et sa vénération pour son Chef suprême. Pie IX, disait-il souvent, est un homme de hautes lumières, de haute capacité, et qui voit loin dans l'avenir. Mais si on l'interrogeait sur les événements actuels, sur l'issue probable ou possible de la lutte entamée entre la force et le droit, entre la barbarie, représentée par la Révolution, et la civilisation, représentée par le Pape, une profonde tristesse se peignerait sur sa figure. Je ne vois et ne prévois, répondait-il, que malheurs et cataclysmes, athéisme dans les gouvernements, athéisme dans la littérature, athéisme dans l'éducation, profanation même du dimanche, révoltes des peu-

Feuilleton du Courrier du Canada.

DU 28 AOUT 1861.

Une épisode de la guerre d'Afrique.

Nous extrayons du 4ème volume des *Mémoires* de M. Guizot le fragment suivant relatif à la première expédition de Constantine :

... Pour donner au maréchal Clausel une haute marque de confiance, au moment où on le laissait chargé de résoudre lui-même la question qu'il avait provoquée, M. le duc de Nemours alla s'embarquer à Toulon pour prendre part à l'expédition de Constantine, comme, l'année précédente, M. le duc d'Orléans avait pris part à l'expédition de Mascara. Et pour faire acte de prévoyance en même temps que de confiance, le général Darnaud, officier d'un mérite reconnu, qui remontait à Marseille, regagna confidentiellement l'ordre d'aller faire un voyage à Alger, et de se tenir prêt à prendre le gouvernement de l'Algérie, si, comme le bruit en avait couru, le maréchal Clausel donnait sa démission.

Le maréchal qui, je crois, n'avait jamais hésité, se décida, sur-le-champ; arrivé à Bone dans les derniers jours d'octobre, il écrivit le 1er novembre au général Rapatel qu'il avait laissé commandant à Alger : "Envoyez-moi, par le retour de la frégate à vapeur, celui des bataillons du 2e léger qui est commandé par Changarnier, cet officier que

j'ai remarqué et dont j'ai fait, il y a quelques mois, un chef de bataillon." Le général Rapatel fit ce qui lui était commandé; le commandant Changarnier arriva à Bone avec son bataillon; et le 13 novembre 1836, le maréchal Clausel, commandant 7,000 hommes de toutes armes avec 2,000 auxiliaires indigènes, et laissant à Bone 2,000 hommes déjà atteints des fièvres d'automne, se mit en marche sur Constantine.

Quelques jours avant son départ, le temps était affreux, la pluie tombait à flot, les plaines étaient inondées, la neige couvrait les montagnes; "Ce ne sont pas les longues pluies d'hiver, mais seulement les pluies de culture, et celles-ci durent peu," disaient les hommes ardents à l'espérance : "J'ai confiance dans les troupes, écrivait le maréchal; j'espère leur en inspirer; aussi mon étoile, et je pars pour Constantine, où je serai bientôt." Quelques esprits plus exigeants, dans l'administration militaire surtout, ne partageaient pas cette confiance et se montraient pleins de doute sur la facilité de l'entreprise, l'opportunité du moment, la portée des moyens. Mais la plupart des assistants croyaient aller à une expédition d'un succès assuré et presque à une partie de plaisir; on comptait sur les affirmations et les promesses de Youssouf; on le regardait, on le traitait déjà comme un bey puissant; quelques officiers se plaignaient seulement de la perspective qu'il n'aurait point de coups de fusil à échanger. Le soleil avait reparu et semblait confirmer par son éclat, ces joyeuses idées. On partit, l'avant-garde le 9 novembre, le

maréchal Clausel le 13. On avait à peine marché vingt-quatre heures, que la pluie recommença; les ruisseaux devinrent des torrents; les soldats avançaient péniblement; plusieurs restèrent en arrière, quelques-uns des auxiliaires arabes s'enfuirent, enlevant une petite mais précieuse partie des approvisionnements très-limités de l'expédition. Le beau temps revint; pendant cinq jours, l'armée chemina sans souffrance et sans résistance; mais le 19 novembre, quand elle arriva sur les plateaux élevés voisins de Constantine, la pluie, la neige, la grêle, le froid célaient avec violence, les soldats ne trouvaient pas, sur ce sol fertile mais dénudé, un morceau de bois pour faire cuire leurs vivres et sécher leurs vêtements. A chaque passage de torrent, à chaque bivouac, on laissait, et en grand nombre, des hommes morts de froid ou de fatigue et des vivres gâtés ou perdus : "Nous fumes exposés là, dit le maréchal Clausel dans son rapport, à toutes les rigueurs d'un hiver de Saint-Petersbourg, en mêmes temps que les terres entièrement défoncées représentaient aux vieux officiers les bords de Varsovie." Le 21 novembre enfin, l'armée arriva devant Constantine. On reconnut sur-le-champ combien la place était forte, et combien pen elle songeait à se rendre. Le drapeau rouge des Arabes flottait sur la principale batterie. Dès que nos troupes furent à portée, une vive canonnade partit des remparts. Achmet-Bey, à la tête d'une nombreuse cavalerie, tenait la campagne et vint assaillir la brigade d'avant-garde qui, sous les ordres du général de Rigny, avait

occupé les mamelons de Condiat-Ati, en vue de la porte Bab-el-Oned. Un chef kabyle, hardi et renommé, Ben Aissa, commandait dans la ville en qualité de lieutenant du bey; il fit une sortie avec la garnison turque, et vint de son côté attaquer la même brigade. Les cavaliers arabes et les fantassins turcs furent vaillamment repoussés, mais sans autre résultat, nos forces ne pouvant suffire à cerner la place; aucune chance de capitulation ne se laissait entrevoir; nos munitions de guerre et nos vivres s'épuisaient rapidement. Le maréchal résolut de tenter, contre les deux portes de vant lesquelles campaient les deux divisions de sa petite armée, un vigoureux assaut, unique chance, s'il y en avait une, d'emporter la place en y pénétrant. Le Rummel et le ravin au fond duquel il coule séparaient les deux divisions; le 23 novembre, à trois heures après midi, un soldat traversa la rivière à la nage, portant dans un morceau de toile cirée roulé autour de sa tête, ce billet du maréchal : "Général de Rigny, à minuit j'attaquerai la porte d'El-Kantars; attaquez à la même heure la porte de Condiat-Ati." Les deux attaques, dirigées l'une par le maréchal lui-même, et le général Trézel, l'autre par le général de Rigny et le lieutenant-colonel Duviolier, furent poussées avec une ardeur vigoureuse, mais sans succès; dans l'une, le général Trézel, qui se tenait, dit le rapport du maréchal, au plus fort du feu pour disposer et encourager les troupes, tomba le cou traversé d'une balle; dans l'autre, le lieutenant-colonel Duviolier fut un moment sur le point de pénétrer

dans la place, mais tous ceux qui l'entouraient, officiers et soldats, furent frappés et contraints de se replier. "A trois heures de la nuit la lutte avait cessé, dit l'un des braves qui y assistaient; tout était rentré dans le silence, quant le signal accoutumé de la dernière prière nocturne partit du minaret de la principale mosquée de Constantine. Des versets du *Koran*, lancés dans les airs, furent répétés sur les remparts par des milliers de voix fermes, calmes, assurées. Nos soldats ne refusèrent pas leur estime à de tels ennemis."

Au même moment, sur les ordres du maréchal et dans l'obscurité de la nuit, les deux divisions de l'armée se mettaient en mouvement pour se réunir en une seule colonne, et commencer une retraite devenue évidemment nécessaire. Les corps se formaient précipitamment; les ambulances étaient chargées en hâte de blessés enlevés à l'instant même du sol sur lequel ils venaient de combattre et à peine pansés. Le rassemblement de toutes les troupes au point fixé par le maréchal n'était pas encore accompli quand le soleil se leva. La garnison de Constantine, avertie par les sentinelles des remparts, sortit par détachements de plus en plus nombreux et ardents à porter de cette agitation disciplinée, le commandant Changarnier, qui couvrait avec son bataillon la division commandée par le général de Rigny vers le point de concentration indiqué par le maréchal, aperçut trente ou quarante soldats courant à travers les Arabes pour tâcher de rejoindre la colonne française. C'était

un poste qu'on avait oublié. Faisant sur-le-champ face en arrière, le commandant Changarnier mena au pas de charge son bataillon au secours de ces soldats épuisés, et les recueillit presque tous, sans perdre quelques-uns des siens. Puis, s'arrêtant de distance en distance à la faveur des plis du terrain, il continua à plusieurs reprises les Arabes acharnés à la poursuite, et donna ainsi aux divers corps le temps de se rejoindre et de s'organiser, selon les instructions du maréchal, en colonne de retraite. Vers onze heures, la marche d'ensemble commença; le bataillon du 2e léger continuait à la couvrir; on aperçut toute la cavalerie arabe d'Achmet-Bey se disposant à faire une charge générale. Dès qu'il la vit approcher, le commandant Changarnier forma son bataillon en carré, en s'écriant : "Soldats, regardez ces gens-là, ils sont six mille et vous êtes trois cents; vous voyez bien que la partie est égale!" Puis quand la nuée de cavaliers arabes fut à vingt pas, il commanda un feu de deux rangs à bout portant, et au cri de : "Vive le Roi!" sa troupe jucha le sol d'hommes et de chevaux. Les Arabes se replièrent en grande hâte. La garnison turque, qui était sortie de Constantine sans prendre le temps de se pourvoir de vivres, y retourna pour faire son premier repas. La colonne française continua sa marche en bon ordre; et à la fin de ce jour, 24 novembre, quand le bataillon du 2e léger alla prendre sa place au bivouac, il fut accueilli par les longs applaudissements de toutes les troupes, et le maréchal Clausel vint porter lui-même au commandant Changarnier

plus contre les rois, révolte du fils contre son père, plus de liens de famille, partout l'intérêt, l'égoïsme, la soif de l'or et des richesses. Ici, onbli de Dieu. Là, négation de Dieu, attaques immondes, incessantes, permises, tolérées, quelquefois encouragées contre la religion, l'Eglise et son chef. Le mensonge en honneur, la vérité honnie, bafouée; telle est aujourd'hui la société européenne. Or, une telle société ne peut pas vivre; elle s'est révoltée contre la Toute-Puissance, elle périt comme ont péri tous ceux qui ont osé lever contre le Ciel l'étendard de l'orgueil. Il faut que tout ce qui existe aujourd'hui soit détruit, parce que tout tend au Paganisme; la Révolution sera le fléau vengeur dont Dieu se servira. Après le cataclysme, les hommes, revenus de leur inconcevable aveuglement, reconnaitront l'innocence des doctrines révolutionnaires, et ils se tourneront vers le catholicisme; établi pour le salut du monde, et qui seul possède la puissance nécessaire pour reconstituer la société chrétienne, la société selon le cœur de Dieu.

Malgré toute sa science, le P. Ventura, nous dira-t-on, n'est pas prophète; c'est vrai, Dieu merci. Mais il n'était pas plus prophète en 1859, quand il publiait son livre intitulé : *Essai sur le pouvoir public*, où il annonce comme inévitable la dissolution des Etats-Unis. Le protestantisme, dit-il, a implanté aux Etats-Unis le mépris de l'homme, le culte de la matière, l'incrédulité. Par le divorce, il a favorisé un effroyable dévergondage de mœurs. A moins que la propagation rapide du catholicisme ne vienne à son secours, cette république corrompue, comme celle de Rome, s'enrichira des sueurs de quatre millions d'esclaves, finira infailliblement comme sa devancière. Si, sans être prophète, il a si bien jugé l'état de l'Amérique, ne pouvons-nous pas craindre qu'il en soit de même pour l'Europe?

X. DE FONTAINES.

—(Le Monde.)

CANADA.

QUEBEC, 28 AOÛT, 1861.

Une assemblée, convoquée par Son Honneur le Maire de Québec, a été tenue samedi dernier à la Bourse, dans le but de prendre en considération le projet de l'honorable M. Merritt relatif à l'établissement d'une ligne de vapeurs, entre les ports du lac Ontario et Québec, pour le transport des grains et céréales de l'Ouest. M. le Maire présidait, et M. Garneau, greffier de la Cité, agissait comme secrétaire. On remarquait dans l'assistance plusieurs conseillers municipaux et autres citoyens notables; le haut commerce y était particulièrement représenté par MM. Noad, Forsyth, Renaud, Anderson, Paradis, Gillespie, Shaw et Lee.

Avant de donner la parole à M. Merritt pour développer son projet, M. le Maire eut devoir donner des explications succinctes sur le but même de la réunion.

Si ce projet, comme il en a tout l'air, est d'une grande justice et très praticable, il ne peut manquer de donner à la Province et à Québec en particulier un immense développement commercial; il importe donc de ne pas rester les bras croisés, de ne pas regarder cette entreprise d'un œil indifférent. Voilà pourquoi les conseillers municipaux, en dépit de leur extrême répugnance à faire emploi des finances de la cité pour des entreprises de ce genre, n'ont pas hésité à approuver la mesure projetée; tant les avantages qui doivent en résulter pour Québec leur paraissent grands! Toutefois avant d'être mise à exécution, la mesure a besoin de l'assentiment des citoyens et de la sanction du gouvernement.

La réussite du projet aurait pour effet

d'assurer au Canada et spécialement à Québec le trafic considérable dont profite actuellement New-York. Une expérience a été faite l'année dernière. 10,000 minots de blé expédiés en Europe par voie de New-York ont mis 80 jours pour arriver à destination, et pareille quantité expédiée par voie de Québec n'en a pris que 26. En supposant que le blé eût été chargé à New-York sur un navire à vapeur, Québec aurait eu encore sur sa rivale une avance de 11 jours. Il faudrait être aveugle pour ne pas tenir compte d'un fait aussi considérable. Les conseillers municipaux ont compris toute l'importance pour les intérêts de Québec du projet de M. Merritt, et dès l'apparition de sa *Lettre aux citoyens de Québec* (voir *Courrier du Canada*, numéro du 17 avril), ils s'en sont vivement préoccupés. Dans la séance du 19 avril, le comité des finances déposait son rapport relativement à ce projet dont il recommandait fortement l'adoption au Conseil-de-Ville.

Conformément aux conclusions de ce rapport, le Conseil municipal adressa une pétition à la législature à l'effet d'être autorisé à prendre \$100,000 sur les \$1,200,000 de l'emprunt au fond municipal fait en faveur du chemin de fer du Nord, pour les affecter à l'établissement de la ligne de remorqueurs de M. Merritt, à la condition que la compagnie donnerait la première hypothèque sur ses bâtiments et un intérêt de 6 1/2 %.

M. Merritt ayant pris la parole à la réunion de samedi dernier n'a fait que développer les idées déjà émises dans sa *Lettre aux citoyens de Québec*. Un fait très remarquable c'est qu'en 1766 il a été exporté du port de Québec 120,000 boisseaux de blé, et que dans la saison dernière, près d'un siècle après, toute l'exportation s'est bornée à 29,205 boisseaux.

Quant M. Merritt eût fini de parler, les résolutions suivantes furent adoptées, à l'unanimité, après quelques paroles des moteurs et seconds :

Proposé par M. James Gillespie, président de la chambre de commerce, secondé par M. J. B. Renaud :

« Que les explications données par l'honorable William Hamilton Merritt démontrent que lorsque les facilités nécessaires seront offertes pour amener dans ce port les produits des Etats-Unis et du Haut-Canada, une grande partie du commerce avec l'Europe passant actuellement en dehors des canaux, sera attirée sur la voie du Saint-Laurent. »

Proposé par M. James Bell Forsyth, secondé par M. H. J. Noad :

« Qu'en vue de donner les facilités dont il est question dans la résolution précédente, il est expédient d'établir une compagnie de Navigation du St. Laurent, 24 Viet. chap. 99, pour construire un nombre suffisant de remorqueurs et d'élevateurs, aussitôt que l'on se sera conformé aux termes de l'acte. »

Proposé par M. le docteur Rousseau, secondé par M. J. P. Rhéaume :

« Que les remerciements des citoyens de Québec sont justement dus et sont cordialement donnés à l'hon. W. H. Merritt pour les explications claires et incisives qu'il a données relativement aux avantages que cette cité retirera de la ligne projetée de remorqueurs; et qu'ils saisissent cette occasion pour lui exprimer leur satisfaction pour l'intérêt qu'il a toujours témoigné pour l'avancement et la prospérité de Québec. »

L'assemblée ensuite se dispersa, après avoir, sur motion de MM. Vallée et Gillespie, voté des remerciements à M. Pope et à M. Garneau.

Le Great-Eastern

Le *Great-Eastern* est arrivé le 15 du courant en Angleterre. Il était parti le 6 de Québec.

Le Rapport du ministre des finances donne le relevé des chiffres des importations et des impôts prélevés pour les six mois qui ont fini le 1er juillet 1861. Comparant ces chiffres à ceux de l'année dernière pour l'époque correspondante, on trouve le résultat suivant :

	Valeur.	Impôts.
1860.....	\$14,349,839	\$2,124,368
1861.....	18,645,270	2,505,570

Donnant pour cette année une augmentation de \$4,945,431 et de \$381,202 aux impôts.

Parmi les importations de cette année, il faut compter la valeur des objets importés dans les deux ports libres de Gaspé et du Sault Ste. Marie et qui s'élève à \$239,131.

Les exportations, durant le même espace de temps, ont été comme suit :

1860.....	\$11,826,015
1861.....	12,933,500

Aug. pour 1861..... \$1,127,485

Le navire à vapeur *Etna*, de la ligne Onnard, sur le sort duquel on entretenait des craintes sérieuses, n'est pas péri, ainsi que tout portait à le croire. Parti, le 31 du mois dernier de Liverpool, l'*Etna*, après avoir touché à Queenstown, continuait heureusement sa traversée lorsque, le 7, l'arbre de couche de l'engin s'est brisé. Ce sérieux accident empêchant la machine de fonctionner, le Capitaine rassembla les passagers et leur annonça qu'il allait changer la course du navire et le diriger vers le port de Queenstown, dans l'espérance de rencontrer quelques uns des vapeurs transatlantiques, qui touchent à ce port. Malheureusement, l'espoir du Capitaine ne fut pas réalisé, et l'*Etna* continua jusqu'au 9, à se diriger à la voile vers les côtes d'Angleterre. Ce jour là, il fit rencontre du navire à voile *Powerfull*, en route pour Québec. Cinq passagers de l'*Etna* s'embarquèrent à bord du *Powerfull*, et l'*Etna* continua son voyage de retour en Angleterre, où il doit être arrivé maintenant. Ces détails sur l'*Etna* sont donnés par un des cinq passagers embarqués sur le *Powerfull*, qui a passé hier, à la Rivière du Loup.

Le voyage du roi de Prusse en France, bien qu'ajourné au mois d'octobre, est maintenant chose décidée. Voici en quels termes le *Moniteur* lui-même l'annonce :

« On s'est beaucoup occupé dans ces derniers temps d'une visite que le roi de Prusse devait faire à l'Empereur au camp de Châlons. Il paraît certain que cette visite n'aura pas lieu, mais que le roi de Prusse aura avec l'Empereur une entrevue, en France, au mois d'octobre prochain. »

Retraite ecclésiastique.

La retraite ecclésiastique pour les curés du diocèse de Québec a commencé hier soir et se terminera lundi matin. Il y a environ 115 prêtres.

Le prédateur de la retraite est le révérend P. Coniau, de la compagnie de Jésus.

La retraite pour les vicaires et ceux de messieurs les curés qui ne peuvent assister à la première commencera le 12 septembre et sera terminée le 18.

Bazar pour l'Eglise St. Jean.

Le produit du bazar pour l'Eglise St. Jean-Baptiste de Québec est, nous dit-on, de \$371 50.

C'est un très beau résultat, en égard aux circonstances dans lesquelles il s'est tenu. Les citoyens du faubourg St. Jean qui déjà, en mai dernier, ont fait une

collecte en faveur de la mission de Natas-kouan, Labrador, viennent, on le sait, de donner £400 aux incendiés de la rue Scott.

Le jeune Cyprien Vohl, fils de M. B. Vohl, opticien de Québec, est parti samedi dernier pour l'Europe à bord du *Nova Scotian*. M. Cyprien Vohl se rend à Paris pour y étudier les sciences physiques et plus spécialement l'optique. Il doit entrer et demeurer quatre ans chez M. Dubosq, rue de l'Odéon, 21, l'un des meilleurs opticiens de Paris, dont la maison est surtout renommée pour la précision et l'élégance de ses instruments d'optique. M. Dubosq a succédé à M. Soleil qui, il y a une quinzaine d'années, faisait de si belles expériences de lumière, à la Sorbonne, au cours de physique du savant M. Desprez.

Arrivée de l'Hibernian.

Le navire à vapeur *Hibernian*, de la ligne canadienne, est arrivé hier dans le port de Québec avec 64 passagers de Chambre, 142 passagers d'entrepont et £25,750 sterling en espèces.

Les nouvelles de deux jours plus récentes que nous apporte l'*Hibernian*, sont peu importantes.

Voici quelques unes des plus importantes nouvelles, non signalées dans les différents extraits des journaux français que nous publions aujourd'hui : —

L'Archevêque Maximilien, pendant la visite qu'il a faite à Southampton, dans le but d'organiser une ligne de vapeurs autrichiens, a fait un discours dans lequel il a dit que les sympathies politiques et commerciales de l'Angleterre et de l'Autriche vont devenir plus intimes. M. Roebuck a aussi fait un discours dans lequel il vante les efforts constitutionnels de l'Empereur d'Autriche.

Il est bruit que les relations entre la France et l'Autriche ne sont pas du tout satisfaisantes. On remarque entre les deux gouvernements une froideur analogue à celle qui a précédé la guerre d'Italie.

Le 12, une grande démonstration populaire a eu lieu à Lublin, Pologne. A Varsovie, ces troubles ont recommencé; la situation est très menaçante.

Une chaude discussion vient de s'élever de nouveau entre la France et la Suisse, relativement à la question d'annexion.

Les moissons, en France, ont belle apparence.

Le prince Chigi a été nommé nonce du Pape à Paris.

Le Roi de Suède est venu rendre visite à la reine Victoria.

On parle de la prochaine solution de la question romaine. On dit que Rome va être bientôt occupée par une garnison moitié italienne, moitié française.

L'*Indépendance Belge* dit que le premier acte du nouveau ministère prussien sera la reconnaissance du royaume d'Italie.

La *Correspondance de Rome* publie une lettre de Madrid dans laquelle on recherche quelles sont les principales causes de la faiblesse des catholiques dans la lutte qu'ils ont à soutenir contre la Révolution; la première serait la facilité déplorable avec laquelle beaucoup d'entre eux, dans les divers Etats de l'Europe, ont accepté les principes protestants relativement aux droits prétendus et sacrilèges de l'Etat sur l'Eglise. La lettre dont nous parlons contient, sur ce sujet, des choses d'une admirable justesse :

« Il semble qu'il n'y ait plus rien à dire quand on a hardiment posé les doctrines de Luther et de Calvin sur les rapports des deux pouvoirs. Sans doute, si l'on veut examiner de près, les erreurs protestantes sur ce chapitre remontent plus haut que la Réforme. Le catholicisme s'était réveillé au Moyen-Age sous l'in-

fluence des empires d'Allemagne, grâce aux leçons de certains professeurs de Bologne. Philippe le Bel et ses tristes ministres avaient mis en pratique des théories vieilles déjà, quand ils firent souffler Boniface VIII. Cependant, jamais la dépendance de l'Eglise n'avait été affirmée d'une manière si catégorique que par les novateurs du XVIIe siècle. Ils avaient besoin d'appui contre la puissance spirituelle; ils se précipitèrent sous les pieds des dépositaires de l'autorité publique et leur vendirent la conscience des peuples en échange de la force dont ils avaient besoin pour protéger leur révolte. Alors commença un enseignement nouveau; il fut établi que non-seulement la terre appartenait à César, mais qu'il avait un certain droit sur les choses sacrées, et que pour tout ce qui ressemblait à une organisation dans l'Eglise, c'était à lui à la régler selon son bon plaisir. Le principe une fois posé, les conséquences se dérouleront vite. Chez les nations protestantes, la résistance fut nulle; il n'y avait plus ni sacerdoce, ni sanctuaire; chez les nations catholiques, la lutte se prolongea quelque temps; mais au traité de Westphalie, la raison d'Etat ayant remplacé le vieux droit chrétien de l'Europe, on put prévoir ce que deviendrait bientôt la morale des gouvernements, et comment la raison du plus fort serait un jour la meilleure.

« Mais ce que l'on n'a pas assez observé, c'est la manière déplorable dont certains esprits excellents s'étaient laissés dominer au moins indirectement par ces doctrines funestes. Le clergé de France lui-même en avait subi l'effet, et lorsque, dans l'affaire de la régale, le vénérable Innocent XI eut reproché aux membres de l'assemblée générale de ce clergé leur peu de courage pour défendre les droits de l'Eglise, on est épouvanté de voir dans la réponse qu'ils firent, au mois de mai 1681, comment ils cherchent à se justifier au nom des mêmes principes qui ont servi plus tard d'excuses à tous les usurpateurs des biens de l'Eglise. A Dieu ne plaise que nous voulions comparer une réunion de prélats dont Bossuet était l'oracle à certains synodes huguenots ni aux conciliaires des intrus constitutionnels de 1790. Mais l'impitoyable logique est là, et il est impossible de lire un peu attentivement la correspondance échangée entre le Souverain-Pontife et les Evêques de France, sans voir dans les prémisses posées par ceux-ci le germe de tous les raisonnements au nom desquels Mirabeau devait, un siècle plus tard, demander la spoliation des successeurs de ces mêmes Evêques, et M. de Cavour l'annexion des Etats-Pontificaux. On comprend dès lors l'indignation qui respire dans le bref du vénérable Innocent XI *Patrum charitatis*, l'énergie des reproches qu'il adresse à l'assemblée, et les menaces prophétiques qui ressortent à chaque ligne de cet admirable monument.

« Quoi qu'il en soit, les gens du pouvoir furent trop heureux de voir leurs prétentions consacrées par une réunion épiscopale, et, se souciant peu des protestations du Saint-Siège, ils s'abritèrent avec bonheur derrière la religion de Bossuet. Il a fallu deux siècles d'humiliations avant que certains esprits comprissent bien toute la portée des fatales concessions faites alors; et aujourd'hui encore c'est toujours au nom du même système que l'on procède aux dernières spoliations contre l'Eglise.

« Il importe que les esprits sincères jettent un regard impartial sur l'enchaînement des doctrines que nous signalons et des faits qui n'ont cessé de se reproduire depuis quelque temps, afin qu'il leur devienne évident que le salut se trouvera seulement dans l'abandon de certaines erreurs et dans la proclamation du principe dont les Pontifes romains se sont toujours montrés les défenseurs inébranlables. »

Après avoir si bien indiqué la principale source du mal, l'auteur n'est pas moins heureux et moins clairvoyant pour indiquer le remède.

« Plus que jamais, dit-il, Dieu semble prendre plaisir à confondre toutes les combinaisons infâmes, tous les plans immoraux, toutes les perfidies gouvernementales dont nous avons le spectacle. Dieu veut surtout prouver aux catho-

liques qu'ils ne doivent compter que sur lui seul, et qu'en face de tant de mensonges officiels, leur mission sur la terre, comme celle de leur divin fondateur, est de rendre témoignage à la vérité; aussi plus que jamais l'époque des ménagements et des concessions semble-t-elle passée; l'exemple de nos adversaires doit nous être utile, en ce sens que puisqu'ils ne ménagent rien, je ne vois pas pourquoi nous aurions quelque chose à ménager, avec cette différence, toutefois, que leur brutale audace consiste à dépouiller l'Eglise de ses biens en vertu de je ne sais quel droit nouveau qui se résume dans la négation de tous les droits, et que nous, au contraire, nous devons reprendre une à une les bases antiques du vieux droit européen, et rebâtir, selon nos forces l'édifice où la Révolution a fait de si profondes brèches. Je ne prétends certes point que tout ce qui a subsisté doive disparaître aujourd'hui. L'Eglise, qui se compose de deux éléments, doit subir une double destinée; ce qui est humain en elle, est sujet à la décadence et à la mort, et à ce point de vue elle doit sans doute accepter bien des sacrifices; mais il y a en elle aussi le côté divin, et celui-là est impérissable. Les principes qui s'y rattachent sont éternels, et toucher à un seul de ces principes, c'est révoquer la ruine de l'Eglise elle-même. Il y a de plus comme une série de questions mixtes où l'humain et le divin sont mêlés de telle sorte qu'il est bien difficile de fixer où l'un des éléments finit, où l'autre commence. La tactique de nos ennemis a toujours été de ne s'en prendre en apparence qu'à ce qui était de l'humain, et sous ce prétexte, d'usurper ce qui est de Dieu, comme aussi un de nos plus grands malheurs a été la faiblesse de ces catholiques qui, sous prétexte de sagesse ou de prudence, se sont cru le droit de demander des concessions et de déplorer l'inflexible intempérance des chefs de l'Eglise qui par leur entêtement, disaient-ils, sacrifiaient l'essentiel pour protéger l'accessoire. C'est à ces natures, que personne ne taxera d'être entêtées, que l'on doit les honteuses faiblesses, qui se révélaient dans les idées avant de se traduire dans les faits; c'est contre leur funeste tendance qu'il importe de réagir aujourd'hui plus que jamais. Or, pour cela il ne suffit pas que les catholiques croient à leurs droits et qu'ils les défendent selon ce que les événements les leur ont faits; il faut qu'ils remontent dans le passé, qu'ils étudient la source de leurs anciens titres, reprennent en quelque sorte en sous-œuvre toutes les anciennes questions. Il faut qu'ils ne permettent plus à l'histoire d'être ce grand mensonge dont parlait le Maître. Il faut que leur politique ne soit plus seulement celle des temps modernes, mais qu'elle se laisse retremper à ces sources fécondes dont l'Eglise seule a conservé la pureté dans ses loix fondamentales.

« Il y a là un plan immense à dénouer; il y a pour les catholiques du temps présent les mines les plus abondantes et les plus ignorées à explorer de nouveau. Il faudra du courage, je le sais, pour tenter de nouvelles études et pour publier le résultat inattendu de certains travaux mais c'est là un devoir rigoureux. Il faut que les catholiques aient le courage de le remplir; par là ils rompent avec de tristes traditions; ils comprendront mieux tout le poison que renfermaient les théories protestantes, et comment la coupable tolérance qui croyait opérer l'union entre la lumière et les ténèbres, entre Jésus-Christ et Bélial, n'a servi qu'à rendre les ténèbres plus épaisses, à renverser le trône de Jésus-Christ dans bien des âmes et dans bien des Etats, et à préparer le règne de Satan sur la terre, si Satan pouvait désormais régner définitivement ici-bas. »

L'apostat Chintiquy.

La correspondance suivante est extraite du *Cork Examiner* du 10 juillet. Elle contient en premier lieu la lettre d'un ministre presbytérien à M. Biggs, puis les remarques de ce dernier sur le malheureux Chintiquy, ainsi que sur la *Mission irlandaise*. Le second article est extrait du *Freeman*. Il fut écrit à la suite d'une lecture que donna en Ecosse le Révé. Dr. Biggs. Ce ministre, comme

nier ses cordiales félicitations. Le lendemain, 25 novembre, on se remit en route, et, pendant cinq jours, la retraite s'opéra, incessamment harcelée par les Kabyles, troublée par la pénurie de vivres, attristée par des incidents fâcheux et des pertes déplorables, mais dirigée par le maréchal Clausel avec cette activité forte et cette fermeté d'âme qui inspirent à nos troupes la confiance dans leur chef, la résignation dans les souffrances et l'ardeur dans le péril. Le 1er décembre, la petite armée était de retour à Bone; le maréchal Clausel et le duc de Nemours en repartirent le 6 pour Alger; et le 22, le jeune prince entra à Paris, estimé de tous dans l'armée pour le courage tranquille qu'il avait montré dans son modeste rôle de volontaire, et faisant au roi son père, avec une réserve scrupuleuse, le récit des fautes, des maux et des actes héroïques auxquels il venait d'assister.

Je ne me refuserai pas la satisfaction de rendre ici un hommage particulier à l'un des chefs de cette expédition, le général Trézel, mon ami, et devenu, en 1847, mon collègue comme ministre de la guerre. Ce vaillant homme, aussi vertueux que vaillant, avait longtemps servi en Algérie, et là comme ailleurs il avait conquis un juste renom de vertu comme de valeur; mais après l'échec qu'il eut, le 28 juin 1835, à la Macta, contre Abd-el-Kader, il engagea lui-même le ministre de la guerre à le rappeler, « car, disait-il, avec une candeur admirable, je ne pourrais plus me promettre la confiance des troupes, et je me soumettrais sans murmure au blâme et à toute

la sévérité que le gouvernement du roi jugera nécessaires à mon égard, espérant qu'il ne refusera pas de récompenser les braves qui se sont distingués dans ces deux combats. » Pourtant ce revers, si noblement avoué, lui pesait cruellement, et il avait à cœur de retrouver, en servant de nouveau en Algérie, la chance de le réparer. Appelé en 1836 au commandement de Bone, il fit naturellement partie de l'expédition de Constantine, et il commandait, sous le maréchal Clausel, la seconde division de cette petite armée. Arrivé devant Constantine, il fut promptement convaincu qu'avec si peu de moyens d'attaque, il n'y avait, contre une résistance sérieuse, nulle chance de succès. On parlait pourtant d'un assaut, et tout en s'y préparant, le général Trézel disait à son jeune officier d'ordonnance, le lieutenant de Morny, à qui il portait confiance et amitié : « Mon cher Morny, il n'y a pas un moyen humain d'entrer dans cette ville; plusieurs de nous seront tués sous ces murs; si je suis du nombre, ce qui est bien probable, tâchez de rapporter à ma femme ce qui restera de moi; vous trouverez dans ma poche un billet de 500 francs; c'est à peu près tout l'argent que j'ai encore avec moi. » Dans la nuit du 23 au 24 novembre, quand le maréchal Clausel tenta d'enfoncer les portes d'El-Kantara et de Bab-el Oued, le général Trézel, chargé de l'attaque contre la première, s'approcha très près du rempart; ayant à côté de lui M. de Morny; la lune était claire; on tirait sur eux; « Mon cher général, lui dit le jeune officier, si nous restons ici, nous

serons infailliblement tués tous les deux; moi, ce ne serait pas une grande perte; mais si, ce que je ne crois pas, on devait donner l'assaut, ce serait un grand malheur que vous n'y fussiez pas. » A ce moment, quelques hommes du génie passèrent près d'eux, conduisant un mulet chargé de pelles et de pioches; un soldat et un mulet furent tués; se tournant vers M. de Morny, le général Trézel lui dit : « Je crois effectivement que vous avez raison; mais où pourrions-nous nous mettre en attendant l'assaut? » A l'instant même il tomba la face contre terre; en se penchant vers lui, M. de Morny vit une tache de boue sur sa tempe, et le croyant mort, il s'écria avec un mouvement d'humeur : « Allons, je lui disais bien, le voilà tué pour n'avoir pas voulu m'écouter; quel absurde courage! » Comme il se disposait, avec l'aide de quelques soldats, à le mettre dans une couverture pour emporter son corps, le général revint à lui en lui disant : « Eh bien! que s'est-il donc passé? — Comment, mon général, vous n'êtes pas mort? quel bonheur! — Je n'étais qu'évanoui; je ne pouvais parler; mais je vous ai bien entendu grogner et dire que j'étais mort. Je n'avais qu'une inquiétude, c'était d'être laissé là. » On le transporta à l'ambulance; il avait en le cou traversé d'une balle; mais la balle, très-petite, avait passé entre les vertèbres, le gosier et la carotide; une balle de munition l'eût tué. Il fit la retraite dans la calèche du maréchal Clausel, aussi calme et aussi peu préoccupé de lui-même qu'il l'avait été sous le rempart de Constan-

tine. Je prends plaisir à recueillir les souvenirs de ce modeste et intègre serviteur de la France. C'était un cœur indomptable dans un corps chétif et de pauvre apparence. A la simplicité à la foi mâle et timide du soldat plus exercé à obéir qu'à commander qu'à discuter, il joignait le patriotisme respectueux du citoyen dévoué à l'ordre et aux lois. Il avait quelques-uns des préjugés, mais aucune des faiblesses de son temps. Sa fermeté n'était pas toujours exempte de prévention ni d'entêtement, mais quand il se trompait, aucune vue personnelle, aucun sentiment d'une pureté douteuse ne se mêlait à son erreur. Je n'ai point connu de caractère plus désintéressé, ni de conscience plus impérieuse. Le devoir était sa loi et le dévouement sa passion. Qu'il fallût se compromettre ou s'abstenir, monter à l'assaut ou se retirer du monde, ni l'une ni l'autre nécessité ne le trouvaient hésitant, et il était également prêt à l'effort ou au sacrifice. Il n'a pas obtenu la renommée des Catinat et des Fabert, et il n'eût pas à la guerre leur fortune ni leur génie; mais par l'âme il était de leur race, et je ne fais que lui rendre justice en le nommant à côté d'eux. »

CE QU'ON GAGNE A PLAISANTER UN JUIF.—Neuf personnes descendaient le Rhin sur un vapeur allant de Bâle à Strasbourg. Il fut permis à un juif de monter sur le bateau. Le prix du passage était de dix-huit kreutzers. Le juif faisait sonner quelque chose dans

sa poche; mais il ne s'y trouvaient qu'une pièce de 12 kreutzers et un bouton de cuivre. L'enfant d'Abraham ne désespéra pourtant pas de trouver quelque moyen d'avoir de quoi payer la traversée et peut-être quelque chose de plus.

Les passagers, après s'être longtemps égarés aux dépens du juif, lui demandèrent enfin s'il pouvait trouver quelque genre d'amusement pour passer le temps.

—Peut-être, dit-il.

Alors il proposa que les neuf passagers et lui se fissent l'un après l'autre diverses questions; que celui qui ne pourrait y répondre paierait 12 kreutzers au répondant, et que celui qui répondrait sans hésiter recevrait une pièce de 12 kreutzers de celui qui aurait fait la question.

La proposition plut à la société, qui s'attendait bien à rire aux dépens du juif. Alors chacun se mit à faire au hasard les questions les plus étranges.

Le premier demanda :

—Combien d'œufs peut-on mettre dans un estomac vide?

Personne ne put répondre.

—Un, dit le juif; car du moment qu'il y en a un, l'estomac n'est plus vide.

Chacun lui donna 12 kreutzers.

—Maintenant, juif, dit le second, je vais te poser cette question : Pourquoi Saint-Paul a-t-il écrit la deuxième épître aux Corinthiens?

—Parce qu'il n'était pas à Corinthe. S'il y eût été, il leur aurait parlé de vive voix.

Le questionneur lui donna 12 kreut-

zers.

Le troisième lui demanda :

—Quel est celui qui prolonge son œuvre à la plus grande longueur possible et qui cependant la finit à temps?

—Le cordier, répondit le juif, s'il est laborieux.

Il gagna encore 12 kreutzers.

Le quatrième demanda au juif :

—Dans quel mois les gens du village devant lequel nous passons mangent-ils le moins?

—En février, s'écria le juif.

Le cinquième posa cette question.

Quel est l'animal qui est un cheval et n'en est pas un?

—Une jument, dit le juif.

Le sixième lui demanda :

—Quel est le poisson dont les yeux sont le plus rapprochés?

—Le plus petit.

—Diable de juif! s'écria le septième en lui demandant :

—Comment un cavalier peut-il voyager à l'ombre, de Borne à Basle, quand il fait grand soleil?

—Quand il arrive à un lieu où il n'y a point d'ombre, il lui faut descendre de cheval et aller à pied.

—Peste! dit le huitième, vous avez encore gagné. Maintenant, ma question :

—Comment partager cinq œufs entre cinq personnes, et qu'il en reste pourtant un dans le plat?

—Il faut, dit le juif, que la cinquième personne prenne le plat avec l'œuf.

Il n'y a pas moyen de mettre ce maudit juif en défaut, dit le neuvième; mais il lui adressa cette question :

on le sait, avait été aux Etats et vint même en Canada pour prendre des renseignements sur l'apostat Chiniquy ; à son retour il les rendit publics :

Ober Frère.—C'est pour moi un pénible devoir que de vous transmettre de nouveaux détails relativement au Rév. Chiniquy, détails qui nous obligent de lui enlever toute confiance. Son frère A. Chiniquy a été privé de sa dignité de doyen et suspendu de toute communion avec l'Eglise. Nous vous mettons en garde contre le danger de placer des fonds dans les mains du Rév. Chiniquy. Depuis qu'il est de retour d'Europe, son frère est trésorier de ses fonds, il lui en a donné la surveillance avec le pouvoir d'en user comme bon lui semblerait.

Le Rév. Chiniquy a publié une lettre le soir de son départ, dans laquelle il établit que 30 ou 36 jeunes gens s'étaient dévoués d'une manière solennelle au ministère de l'Evangile et que c'était pour eux qu'il sollicitait la charité publique. Nous fûmes surpris et même grandement étonnés de cette nouvelle, mais crainte de lui faire tort, nous fîmes une recherche exacte de la chose, et nous trouvâmes que tout était faux et complètement faux.

Notre comité lundi dernier a passé une résolution afin de prévenir le public chrétien contre lui. Maintenant, comme nous pensons que c'est un homme trompé ou bien un grand trompeur, le comité des Presbytériens, à qui est confié le soin des fidèles, doit se réunir demain pour le suspendre de ses fonctions de pasteur et pour commencer un procès contre lui.—Il m'écrivit tout dernièrement qu'il ne collectait que l'argent nécessaire pour payer ses dépenses et voilà que justement dans la même semaine, son frère reçoit d'Edimbourg la somme de 1200 piastres. J'en ai été informé par le Banquier lui-même.

Les Canadiens de cette ville ont protesté et contre le voyage qu'il fait dans le but de quêter et contre sa manière d'envoyer l'argent qu'il collecte à son frère ; car tous les habitants de Ste. Anne ont déclaré par un vote public, que c'était un malhonnête homme, qui faisait des spéculations au moyen de l'argent qui provenait de la charité du peuple.

J'ai été le premier ami de Chiniquy ; j'ai servi le peuple comme personne, et jusqu'au dernier de juin ou juillet, j'aurais tout sacrifié pour lui ; mais maintenant, les rapports qu'il a faits, et dont j'ai reconnu la fausseté m'ont fait perdre toute confiance en lui. Ils étaient faits dans le but d'exciter la sympathie, et de s'attirer les amonnes du peuple.—Instruit de tout ce que je connais, je croirais être un mécréant, si je ne vous mettais pas au courant, vous qui êtes en Ecosse, des moyens que prend Chiniquy pour collecter des fonds pour ses jeunes gens ; ces jeunes gens qui eux-mêmes, nous ont donné un certificat qui constate la fausseté du rapport de Chiniquy. Il est pénible, plus qu'on ne pourrait le dire, de vous donner ces renseignements, mais la vérité et la justice l'exigent.

Votre serv.

M. W. STAPLES.

M. Staples m'écrit de nouveau à la date du 20 mars : "J'espère, dit-il, que le public ne s'en laissera plus imposer, tant en Europe qu'en Amérique."

Entre autres documents que m'a passé M. Staples se trouve une lettre du Rév. Chiniquy qui implore le secret sur les recherches dont il vient d'être question, protestant que les rendre publiques, ce serait créer un grand scandale et menaçant même que si réellement on en faisait un détail notoire, il serait obligé de ne point retourner en Amérique mais de rester en Europe.—M. Staples m'a pleinement autorisé à me servir de ces documents comme il me conviendrait. Je désirerais ajouter que la conduite des Presbytériens me paraît, autant que je puis en juger, tout-à-fait équitable et honnête. Ils voient maintenant qu'ils ont été trop crédules en ouvrant les bras à Chiniquy, et en l'envoyant, sous leur protection, collecter de l'argent dans tout l'univers, au mépris de tous les avis qu'ils reçurent alors. Maintenant ils ont reconnu l'impudence, et ils sont assez courageux pour venir les premiers en avant, et avertir le public qu'ils ne se laisseront plus tromper par lui à l'avenir.

Ils tiennent à leur réputation comme Protestants, et ils craignent de la perdre, si pour un moment, on soupçonnait qu'ils ont à dessein, et par zèle pour leur secte, favorisé une escroquerie. Quel est celui qui aurait consacré aux Presbytériens, ou à toute autre secte quelconque du protestantisme, ou même au catholicisme, si une supercherie pour objet de pitié, une fois découverte, devait être cachée et tenue secrète. En religion, par-dessus tout, sur quoi appuyer notre foi et notre vérité, si elles ne sont établies sur la foi et la justice.—Quant

—Quelle est la plante la plus utile à l'homme ?

—C'est la plante des pieds.

Le juif avait gagné neuf fois. Ce fut alors son tour de faire une question ; il demanda :

—Comment peut-on friser deux poisons dans trois poêles, de façon qu'il y en ait un dans chaque poêle ?

Personne n'ayant pu répondre, chacun donna au juif une pièce de 12 kreutzers.

Le neuvième passager lui demanda alors comment cela pouvait se faire.

—Ma foi ! je n'en sais rien, répondit le juif ; je perds 12 kreutzers ! les voilà.

Ainsi, en mettant le pied dans le bateau le juif, n'avait que 12 kreutzers et un bouton en cuivre. En sortant, et après avoir payé les 12 kreutzers qu'il avait perdus et 18 pour le prix du passage, il se trouvait possesseur de 306 kreutzers.

au collège de Chiniquy, en faveur duquel il a fait tant de touchants appels et duquel devaient sortir un grand nombre de missionnaires destinés à la conversion des Canadiens aux Etats et en Canada ; ce collège, dis-je, n'est autre chose qu'une école de district. Pour les jeunes gens si vantés, ce ne sont que de petits enfants (little bits of boys). M. Chiniquy a été comparé à Luther et même à St. Paul, mais maintenant sa propre secte lui intente un procès, pour démasquer ses supercheries, et faire connaître comment a été dissipé l'argent.

Pour les moyens par lesquels Chiniquy après avoir été deux fois excommunié de son Eglise et dévoué sans espoir, pour des matières tout-à-fait étrangères à la foi et la doctrine, pour les moyens, disons-nous, par lesquels il prétend se justifier, quelques centaines de Canadiens Français qu'il exagère en milliers, lui suffisent ; il dit que la somme collectée par la charité a été distribuée à ce peuple qui est extrêmement pauvre et profondément ignorant. Mais cette somme, personne ne la connaît que lui et son frère, qui de pauvre est devenu soudainement riche.

Le Chicago Tribune, journal qui fut d'abord en faveur de Chiniquy, déclara qu'un dixième de cette somme aurait suffi pour les convertir au mormonisme. Un homme du nom de Zare me dit qu'il n'était pas converti, parce que Chiniquy lui avait promis 200 piastres, et qu'il n'en avait jamais eu plus de 5.—Je trouvais qu'un des effets de tout ce qui a eu lieu à l'égard de ce peuple, a été que plusieurs sont devenus incrédules ; mon opinion est d'ailleurs corroborée par celle de M. Williamson, ministre protestant-épiscopalien de Kankakee, dans sa réponse à ma lettre. Ce fait il l'attribue à des "circonstances qui n'auraient jamais dû transpirer." Les opérations de la Mission irlandaise (Irish Church Mission) ont aussi eu de semblables résultats.

Je suis, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

THOS. BIGGS

S. S. D.

PROTESTANTISME EXPOSÉ PAR UN PROTESTANT.

Mardi soir, le Rév. Dr. Biggs a donné une lecture à Dublin en présence d'un nombreux auditoire. Son sujet était : "Les succès allégués des agents du Protestantisme, des deux côtés de l'Atlantique, avec une exposition de la mission de Chiniquy." La nature pleine d'intérêt du sujet compris dans cet avertissement semblait devoir exciter une grande attention dans l'auditoire. Le Rév. lecteur commença par nous donner une esquisse de la religion en Amérique. Il a fait une bien triste peinture de la grande défaite de ce qu'on appelle la Mission Protestante en Canada. Il s'étendit ensuite longuement sur la carrière de Chiniquy en ce pays. Les détails qu'il nous fit connaître, excitèrent une véritable indignation contre cet homme. Il lut quelques documents, et en même temps des extraits de journaux américains, qui corroboraient ses rapports. Il parla ensuite de la Mission Irlandaise : il commença, dit-il, à connaître les travaux de cette société en 1859. La société d'Education de Cork n'était pas alors en position de payer un inspecteur qualifié.

(Il le Dr. Biggs) s'engagea à remplir ce devoir, et ses services furent acceptés avec reconnaissance. Il protesta solennellement qu'à cette époque, il croyait que les rapports donnés par la société étaient corrects, et qu'un grand nombre de personnes avaient été converties au Protestantisme, par les agents de la société. Il partit donc tout joyeux pour cette mission, mais après avoir marché à droite et à gauche, il ne trouva pas un seul converti. Le mot était : "Ah, ils avaient abandonné et étaient revenus au Catholicisme, mais qu'il trouverait les véritables convertis un peu plus loin dans l'Ouest."

Il poursuivait sa route vers cette direction sans trouver un seul converti ; enfin il en découvrit 18 ou 20. Mais oh ! quels convertis, (écoutez, écoutez) effectivement il trouva que toute l'affaire (c'est-à-dire la conversion des catholiques Irlandais au Protestantisme) n'était qu'une fable, et une tromperie (applaudissements et quelque désordre au centre.)

En 1847, cette triste année de peste et de famine, quand l'Angleterre et l'Amérique envoyèrent de l'argent et des vivres, pour le soulagement de ce peuple affamé et souffrant et pour rappeler même de la mort quelques uns d'entre eux, cet argent ces vivres pouvaient être utiles pour la conversion de plusieurs de ces créatures dévorées par la faim ; mais ce ne devait être que pour un moment, car, bon nombre n'attendaient, pour me servir de leur expression, que les patates et les moyens de subsister pour rentrer dans leur Eglise, embrasser de nouveau leur foi primitive, et faire leur paix avec Dieu. (Applaudissements et bruit au centre de la salle occasionné par quelques protestants aux opinions exaltées). Le Rév. Lecteur continua à citer quelques cas où il prouvait que les prétendus Protestants non seulement n'étaient pas convertis, mais méprisaient même l'idée de la conversion de leur foi. Il cita l'exemple d'une jeune fille qu'on disait être une convertie Protestante, qui s'était égarée de la maison de sa famille, et pour le retour de laquelle ses parents offraient une récompense. Elle fut six mois en prison et revint enfin catholique comme auparavant. (Applaudissements). Il (Dr. Biggs) croyait fermement qu'il n'y avait pas en Irlande ce que l'on pouvait appeler un Catholique devenu véritablement et réellement protestant. (Grands applaudissements).—(Freeman)

—On signale l'apparition du terrible *army worm* dans des champs de grains de St. Foy, près de Québec.

Pologne.

On écrit de Varsovie, le 24 juillet, au Monde :

"C'est hier qu'a eu lieu à la cathédrale le service funèbre pour le repos de l'âme du prince Adam. Rien de plus solennel et de plus grandiose que cette cérémonie, surtout par le sentiment qui y présidait. Ici, tout se fait, tout s'accomplit par un esprit national, qui a toute l'énergie du civisme le plus dévoué et toute l'impulsion de l'inspiration la plus haute. Toute acte vraiment polonais porte toujours en soi ce double caractère indissolublement uni. La cérémonie d'hier a été par elle-même, une protestation de cet esprit, contre une des mille iniquités de l'oppression étrangère. En effet c'est au cœur même de la Pologne, à Varsovie en pleine cathédrale, que tout un peuple honore hautement la mémoire, de qui ?... d'un proscrit, d'un exilé, d'un homme condamné à mort, dépouillé de ses biens, de ses titres, et dont jusqu'à présent le nom seul, prononcé tout bas, était déjà un danger pour celui qui osait le dire et cependant aujourd'hui la persécution, troublée, interdite, recule devant ce cercueil inondé de bénédictions et d'hommages ; et ce grand citoyen, cet homme que nous avons connu tous, si doux dans son cœur et si inébranlable dans son dévouement et son amour, est pleuré et loué tous haut par les siens. Cette âme polonaise a dû en tremailler de joie, même au séjour bienheureux où Dieu récompense sans doute cette vie longue de près d'un siècle, consacrée sans réserve à tous les sacrifices et à toutes les vertus. Dès le matin, la foule se portait vers la cathédrale ; toutes les boutiques, tous les cafés, jusqu'aux plus misérables guinguettes, tout est resté fermé par une entente unanime. Les voitures ne pouvaient arriver jusqu'à l'église ; il fallait les quitter à la place du château ; les groupes étaient nombreux ; partout on distribuait et l'on se partageait des cordons de fil blanc, que l'on attachait en "pleureuses" aux bras et aux chapeaux. J'ai vu un pauvre juif en entourer sa colotte usée. A l'entrée des rues quelques soldats appuyés sur leurs longs sabres regardaient d'un air stupide ce qui se passait. Ces larges faces barbares, ou la pensée est éteinte, forment au milieu de ces visages animés par tant d'expressions nobles et fortes un contraste qui est à lui seul toute l'histoire de ce malheureux pays. C'est la force brutale qui veut, contre nature, régner sur un développement moral qu'elle ne comprend même point !

La cathédrale débordait, et cependant on y entre, et cependant on y reste, et vous n'avez même pas la crainte d'être heurté. Les foules sont aussi une expression de la civilisation morale d'un pays ; ne le trouvez-vous pas ? Il y en a de toutes sortes, de moutonniers, de brutales, de spirituelles, de curieuses à outrance, d'égoïstes ; chez nous la foule est chrétienne. Chacun est venu, mais comme un soldat vient à son poste, pour payer de sa personne, pour protester par sa présence du sentiment intérieur, et chacun ne voit dans les autres que des compagnons et des frères. Aussi chacun s'efface, chacun protège l'autre : "Allez à droite, me dit un inconnu ; prenez ma place, me dit une dame tout à fait inconnue, vous êtes resté longtemps debout, reposez-vous ;" et ainsi fait-on constamment les uns pour les autres. Un courant de sympathie munit tous ceux qui sont là, car chacun sent que tous espèrent, souffrent et prient de la même manière. "Oh ! que l'âme est heureuse, me dit une bonne dame, ma voisine, toujours inconnue, de voir cet esprit d'union et cet esprit si national animer tous les cœurs !—Comme notre jeunesse est brave et dévouée ! Et tous dans le pays sentent de même.—Les pauvres employés sont bien tourmentés par le Gouvernement ; allez, j'en suis quelque chose ; mon mari étant un petit employé à maigres appointements, nous avons bien de la peine à arriver à la fin de l'année ; et cependant nous sommes prêts à tous les sacrifices." Je vous donne tous ces détails, qui font connaître l'état des choses. A vrai dire, toute la Pologne, tout ce qui existe, tout ce qui respire, dans toutes les conditions, dans toutes les sphères, semble transformé en un seul et même cœur, dont chaque battement repousse l'étranger. Ce n'est pas la haine, ce n'est pas la vengeance, c'est un profond sentiment de son droit, une aspiration infinie vers la liberté qui l'anime. Ce cœur se tourne vers Dieu et cri : "O Père ! assez de tourment ! que l'étranger s'éloigne de nous, délivre-nous enfin !" C'est en quels mots, croyez-le bien, toute la situation.

Dès que la cérémonie funèbre a été achevée, les vieilles voûtes de la cathédrale ont été ébranlées par les chants que vous savez ; il y a eu pendant une seconde un grand trouble : on avait cru entendre une détonation ; ici tout se passe à bout portant des carabines russes, et l'on s'attend toujours à quelques érautées nouvelles. Cependant, les chants n'ont pas été interrompus par ce bruit resté inexpliqué, et personne n'a quitté sa place. En attendant le vénérable archevêque sortait de l'église ; en un clin d'œil et silencieusement sa voiture a été détreillée, et l'excellent vieillard a été traîné à bras par des ruelles détournées jusqu'à son palais. Il était tout confus, tout humble, les mains jointes, dans son carrosse. C'est un homme fort doux, très âgé ; il a montré une fermeté étonnante, poussé à bout qu'il était par des exigences exorbitantes. Le peuple était heureux de lui prouver d'une manière éclatante sa reconnaissance, et lorsque l'Archevêque, monté à son appartement, parut au balcon pour donner la bénédiction, tout le monde s'agenouilla avec ferveur ; puis, en un instant, comme par enchantement, la foule se dispersa.

M. André Zamoyiski, au sortir de l'église, fut aussi entouré ; on l'appela

per, on baisait ses mains, la robe de sa femme, qui l'accompagnait ; mais cela a été comme une caresse silencieuse. Prudemment et vite tout s'est calmé.

En général les manifestations s'organisent avec une habileté qui devient presque de l'art. Les Russes, toujours agités, sont toujours surpris. Avant-hier il s'est justement passé une scène fort amusante. Depuis quelques jours, le bruit circulait à Varsovie d'adresses en faveur de la Pologne, remises au Parlement par quelques villes d'Angleterre. La reconnaissance est chère aux malheureux ; on tenait à exprimer le sentiment qu'inspirait cette preuve de noble sympathie. Dimanche fut le jour choisi. Vers cinq heures, l'habitation du consul fut entourée par quelques milliers d'individus. Une députation, composée de propriétaires, de marchands, d'employés, d'ouvriers, porta au consul anglais une magnifique couronne de fleurs avec cette inscription : "Au peuple anglais, comme marque de gratitude de pour la sympathie témoignée à la nation polonaise." Le consul était chez lui ; il reçut la députation. Une quarantaine de personnes entrèrent dans son salon ; une d'elles leva vivement le store, et en instant la chambre fut remplie de bouquets et de fleurs ; le vestibule en fut jonché, puis une voix dit simplement : "Messieurs, retournons chacun chez nous." Aussitôt la rue et la place furent vides. Le général Mielnikoff accourait tout essouffé à la tête de ses soldats, les baïonnettes en avant : "Trop tard, général, trop tard !" lui crièrent quelques plaisants. Le héros de cette journée mangée, tout haletant, se rabattit sur le pauvre consul : "Que signifie tout cela ? s'écria-t-il.—Je n'en sais rien, lui fut-il répondu flegmatiquement.—Que vous a-t-on dit ? On vous a demandé sans doute que l'Angleterre déclare la guerre à la Russie ?—Je ne comprends pas le polonais, répondit l'envoyé britannique." Mielnikoff, découragé, ne ayant plus que des fleurs, se tourna vers les monceaux embaumés, regrettant sans doute de ne pouvoir leur faire subir un interrogatoire. "Voulez-vous les prendre, voulez-vous partager ? dit le consul."

Le général Mielnikoff, vexé, confus, s'élança pour faire son rapport au grand Souchozanet, et le télégraphe fut aussitôt mis en mouvement. Les choses ne se passent pas toujours aussi facilement ; les mesures de rigueur sont à l'ordre du jour ; les arrestations continuent ; les condamnations arbitraires ne sont que trop fréquentes. Mais, les victimes tombées, les rangs se resserrent comme en un jour de bataille, et rien n'est changé. En Europe, il est difficile de se faire une idée du mode de gouvernement russe. Je ne résiste point au désir de vous conter un fait tout récent et qui explique très simplement et très clairement le mécanisme de cette machine infernale qu'on appelle le gouvernement russe. Le gouverneur militaire de Souwalki mit la main au hasard sur deux prêtres, un employé et quelques individus, et les fit partir de son propre chef pour le fond de la Russie. C'était pour des chants ou quelque chose d'équivalent. Le ministre de la justice lui fit demander pourquoi il avait exilé un employé sans le prévenir et à son insu. Quel était son droit ? "Savez-vous quel est mon droit ? et qui je suis ? répondit le gouverneur avec une arrogance logique tartare. Je suis nommé par le lieutenant, et le lieutenant est nommé par le Czar ; donc j'ai le droit et l'autorité du Czar, et je puis faire ce que bon me semble." Toute l'organisation de la Russie est dans cette réponse ; c'est l'anarchie dans la tyrannie. Et maintenant, dites, n'est-ce point la douleur des douleurs que de voir son sol bien-aimé, jadis libre, civilisé, brave, chrétien, cerné par ces oppresseurs féroces, cruels et stupides, pour lesquels le bâton est l'alphabet et l'oméga de tout droit et tout principe ?

FAITS DIVERS.

TEMPÊTE.—Depuis deux jours, nous avons eu un temps orageux. Ce matin encore d'assez fortes averses sont tombées.

SOLDATS DÉSERTEURS.—Mercredi dernier, six soldats, faisant partie d'une compagnie du 60^e de carabiniers, stationnée à l'île d'Orléans, se sont échappés de l'île et ont pris la clef des champs. Cinq d'entre eux ont eu soin d'apporter avec eux leurs fusils et des munitions. Jusqu'à présent, les six soldats déserteurs n'ont pas encore été arrêtés par les nombreux piquets de soldats stationnés sur les principales routes et sur la ligne du Grand Tronc.

VOLEURS.—Dimanche soir, des voleurs ont fait irruption dans un hôtel tenu par M. D. O'Haire, en dehors de la porte St. Louis, et ont fait main basse sur tout ce qu'ils ont pu trouver. Ils ont apporté, outre une petite somme d'argent, des hardes et du linge. Ces voleurs effrontés n'ont pas encore été arrêtés.

AUTRE VOL.—Dimanche soir entre 7 et 8 heures, un jeune escroc du nom d'Onésime Aubin de 13 à 14 ans s'est introduit par un soupirail dans la maison de M. Paquet, épicière, fubourg St. Jean, et après avoir fureté partout, a mis la main sur une bourse, déposée dans une commode, et qui contenait une trentaine de piastres en trente sous. Dans la même commode se trouvait une autre bourse contenant une somme de beaucoup plus considérable, en papier-monnaie, le jeune escroc n'a pas cru devoir s'y approprier. Lundi, Onésime Aubin a été arrêté et condamné par le Magistrat à un emprisonnement de deux mois, aux travaux forcés.

EMBAUCHEURS.—Lundi après midi, deux individus, nommés George Taylor et John Hart, ont été amenés devant la Cour de Police, accusés d'avoir engagé

deux soldats du 4^e bataillon du 60^e de Carabiniers, à déserter, pour s'embarquer comme matelots à bord d'un navire. Les deux accusés, qui ont été reconnus comme exerçant le métier d'embaucheurs, ont été condamnés à 8 mois d'emprisonnement et à £40 d'amende, sans compter les frais.

TENTATIVE DE SUICIDE.—Samedi dernier, un vieillard nommé Thos. Devlin, âgé de 88 ans, résidant à Montréal, a tenté de se suicider en se coupant le cou avec un rasoir. Découvert avant d'avoir mis complètement à exécution sa coupable intention, il a reçu immédiatement les soins des médecins qui espèrent le sauver malgré la profondeur de la blessure qu'il s'est faite.

Une personne ordinairement bien renseignée nous assure que le gouvernement canadien a reçu l'ordre du gouvernement impérial, de faire préparer des logements pour 5,000 hommes de troupes. De plus il croit tenir de source certaine que le *Great Eastern* doit revenir en Canada chargé de troupes et de matériaux de guerre.—(Pays.)

L'armement des côtes du département des Bouches-du-Rhône est poussé avec une grande activité. On termine en ce moment les batteries du Pharo, d'Endoume, du Roucas-Blanc, de Montredon et celle du Frioul. Toutes ces batteries constituent la défense du golfe de Marseille. Lorsque ces derniers ouvrages seront terminés entièrement, la défense sera telle, que de la côte des îles d'If, de Pomègue et de Ratoneau, on pourra lancer cent boulets sur n'importe quel point de la rade.

Sur la jetée du large bassin Napoléon, on doit construire deux batteries sur le même modèle et de même force que celle existant à la Joliette. Au cap Pinède et au cap Jarret, on établira des batteries formidables. Des forts isolés ajouteront à la défense et rentrent dans des corps de garde pouvant loger jusqu'à 400 hommes. Tout le matériel qui doit servir à l'armement de toutes les côtes se trouve réuni dans les places de Toulon et de Marseille.

La défense de tous les ports de la Manche étant complète, on rejette en ce moment tous les crédits sur les ports de la Méditerranée. Ainsi à Port-Vendres, à Collioures, à la Nouvelle et surtout à Cette, on exécute des travaux considérables.—(L'Opinion Nationale.)

Dernièrement le bureau de l'Académie a offert à l'Empereur au palais de St. Cloud, la première livraison (Lettre A) du grand dictionnaire que la docte assemblée en y travaillant bien, terminera pas avant quatre-vingts ou cent ans.

Je suis fâché, dit l'Empereur à M. Patin, que vous n'en soyez point à la lettre B ; j'aurais voulu savoir comment il faut prononcer le mot bataille.

—Bien de plus facile, sire, répondit M. Patin ; chez nous l'on écrit bataille et l'on prononce assez généralement victoire.

ANNONCES NOUVELLES.

Assemblée Générale de la Société St. Jean-Baptiste, section St. Jean.

Commerce et Navigation.

Port de Québec.

ARRIVAGES.

Liste des vaisseaux entrés dans le port de Québec les 25, 26 et 27 août :—Ellen, Satellite, Hermya, Von Wickmann, Caliope, Osprey, Mic Mac, Charier Oak, Leveran, Neptune, Polly, Marie Lapique, Courier, B S Kimball, Charles Chaloner, Monarch, Hibernian, Richard et Harriet, Marie Julie, Victoria.

Expédiés de Québec les 26 et 27 août :—Glennin, Russia, Pribislav, Océide, Three Brothers, Martha Whitmore, Montebello, British Empire, Marie Rose, Ellen, Arabian.

Terrible calamité.

Plus de 60 VIES PERDUES.

Des témoignages viennent de toutes parts en faveur du Candide du Dr McKenzie pour tuer les vers rade. Aucun remède contre les vers n'a rencontré un succès si étonnant. Des personnes peuvent dire que c'est l'imagination qui fait de telles cures, sachant que cette médecine vient du vieux pays, mais que l'imagination soit bête si elle détruit les vers chez les enfants aussi sûrement que le Candide.

Un essai du Candide pour vers du Dr McKenzie assourdit les esprits les plus sceptiques.

Prix : seulement 74, 15 cents par paquets, ou 2 shillings, 50 cents pour quatre paquets. A vendre chez tous les Droguistes et vendeurs de Médecine en Europe et en Amérique.

Il est contrefait s'il n'y a pas un fac-simile de la signature de H. E. McKenzie, M. D., Glasgow, sur chaque enveloppe.

Voyez l'avertissement dans une autre colonne.

Decès.

Au faubourg St. Jean, le 25 du courant, à l'âge de 1 an, Charles Fabien, seul fils de M. Fabien Langellier, pilote. Il laisse pour déplorer sa perte un père et une mère inconsolables.

Société St. Jean-Baptiste.

SECTION ST. JEAN.

Il y aura ASSEMBLEE GENERALE des Membres de la Section St. Jean, DEMAIN SOIR, à 8 heures, à la CHAMBRE DE LECTURE DE LA SOCIÉTÉ TYPOGRAPHIQUE DE QUÉBEC, RUE ST. GABRIEL, entre les rues St. Geneviève et d'Apollon, où l'on procédera à l'élection des Officiers pour la prochaine année.

Par ordre, J. F. GRINGAS, FIRMIN H. PROULX, } Secrétaies.

28 août 1861. 22

PERDU.

DEPUIS la pharmacie de M. Lajoie, bass-ville, jusqu'à la pharmacie de M. Lajoie, bass-ville, de \$2 de la Banque Nationale. Une récompense généreuse est offerte à celui qui rapportera cette somme à ce bureau ou au sousigné.

P. LAJOIE, Droguiste.

26 août 1861. 18-25p

SOCIÉTÉ

ST. JEAN-BAPTISTE.

EN conformité aux règlements il y aura une ASSEMBLEE GENERALE des Membres de cette société LUNDI, le 28 SEPTEMBRE prochain, à 8 heures P. M., en la SALLE DES DELIBERATIONS DE L'HOTEL-DE-VILLE, pour procéder à l'élection des Officiers Généraux et à la Société. Messieurs les Secrétaires des différentes sections sont priés de présenter à la dite assemblée leur Rapport Annuel ainsi que le rapport de la nomination des Officiers des dites sections.

N. B. Les membres seuls admis pitas.

Par ordre, LOUIS JACQUES PITAU, Secrétaire-Archiviste.

26 août 1861. 20

SÉMINAIRE DE NICOLET.

LA RETENUE DES ELEVES DU SEMINAIRE DE NICOLET aura lieu le MERCREDI 4 SEPTEMBRE prochain, à 6 heures de l'APRES-MIDI, 26 août 1861. 19-47

ECOLE MODELE-LAVAL,

Française et Anglaise, Commerciale, etc.

LES classes de l'Ecole des GARÇONS recommenceront VENDREDI, le SIX SEPTEMBRE, à 9 h. A. M., coin des rues Dauphine et Sainte-Ursule. Les jeunes gens y suivent un cours complet d'instruction, qui les met en état de se livrer avec succès au commerce et à tout genre d'industrie, d'entrer dans les bureaux publics ou d'entreprendre des études collégiales. Le cours comprend, outre l'instruction religieuse, la Lecture, l'Ecriture, la Grammaire, l'Analyse grammaticale et l'Analyse logique, l'Arithmétique, la Tenue des Livres en partie simple et en partie double, l'Algèbre, le Toisé, la Géométrie, l'usage des Globes, l'art épistolaire, le Dessin linéaire, l'histoire, etc., dans les langues également, ainsi que la traduction de l'une dans l'autre réciproquement. Ils apprennent aussi le chant, la diction, etc. Ils sont sous les soins de deux professeurs expérimentés, MM. CLOUTIER et DOYLE, et de trente-six élèves-maitres.

Prix : \$1.50 par mois, payable d'avance. S'adresser aux Professeurs, le 4 et le 5 septembre, à l'Ecole Normale. Le nombre de places vacantes est très-limité.

Les Classes de l'Ecole des FILLES recommenceront LUNDI, le NEUF SEPTEMBRE, à 9 heures A. M. aux Ursulines (devant la Chapelle). Les jeunes filles y étudient le Français et l'Anglais, la Grammaire, l'Arithmétique, le Toisé, la Géométrie, l'histoire, enfin tout ce qui s'enseigne dans les meilleures écoles. Elle sont sous les soins des Dames Religieuses et de cinquante élèves-maitresses.

Pour l'admission, s'adresser aux Dames Ursulines. Le principal, JEAN LANGEVIN, Ptre.

9 août 1861. 9-30-25ps

INSTITUTRICE DEMANDÉE.

UNE INSTITUTRICE, qualifiée pour une ECOLE-MODELE, sachant la langue anglaise et française, est demandée pour la paroisse de St. Antoine de Tilly.

Pour les conditions elle devra s'adresser au curé de la paroisse.

St. Antoine de Tilly, 19 août 1861. 15-67

POUR MONTREAL.

Le magnifique bateau à vapeur de première classe, à chambres sur le pont, le

JENNY LIND,

Capitaine PATTERSON,

Laissera le quai du Marché Champlain,

Pour le reste de la saison, tous les soirs des

LUNDIS, MERCREDIS et VENDREDIS

De chaque semaine, à 4 heures P. M.,

ARRÉTANT À

Batiscan, Trois Rivières

ET SOREL.

RETOUR.—Laissera MONTREAL les après-midi des MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS à 7 heures P. M., faisant les arrêts ordinaires. Arrivera à Québec de bonne heure les matins suivants. Est en union avec la ligne américaine et canadienne de Vapors, et avec les Chars qui sont dirigés vers l'ouest.

PRIX :

Chambre et repas inclus, \$2

Sur le pont, - - - 50 cts.

Frêt pris à des prix réduits pour tous les ports de l'Ouest.

S'adresser à bord, ou au bureau sur le quai.

D. McLEAN

GRANDE Reduction de Prix

Désirant disposer de notre immense Fonds de Marchandises, dont la valeur s'élève à

PLUS DE 50,000 PIASTRES,

NOUS VENDRONS, A DATER DE

LUNDI, le 12 Aout courant,

Tout notre assortiment de marchandises à un escompte de

25 PAR 100 OU 30 SOUS PAR PIASTRE.

CET ASSORTIMENT COMPREND :

Librairie.

Sous ce titre, nous avons la plus magnifique collection de Livres d'Histoire, sciences, Théologie, Littérature que l'on puisse trouver en Canada. Avec la diminution que nous annonçons aujourd'hui on pourra se procurer les ŒUVRES COMPLETES DE MONTESQUIEU ou de PASCAL, pour la somme insignifiante de 3s. 9d.; également Molière complet, illustré, pour 3s.

Papeterie.

Papier à billets, à lettres, Pott, Foolscap, Livres de compte, Memorandum, seront également vendus à 25 p. 100 d'escompte sur les prix ordinaires, ce qui les met à un prix inconnu jusqu'à ce jour.

Articles de fantaisie.

Boîtes à ouvrages, Caves à odeurs, Fleurs sous verre, Vases en porcelaine, Bijouterie en or, imitation, Bracelet, Épinglettes, nécessaire de voyage, etc.

Chaussures.

Botines, Souliers, Pantouffles, Souliers de satin, Botines en peau de chevreau, etc. Avec la remise de 25 p. 100 nous nous trouvons vendre ces chaussures à un prix extraordinairement bas.

Gravures.

200,000 feuilles d'imagerie, depuis la bibliographie commune jusqu'à la gravure au burin de \$10. 25 p. 100 de remise.

Livres de Prières.

Plus de 10,000 volumes, depuis le petit volume cartonné à 4 sous jusqu'au splendide Paroissien relié en ivoire ciselé de \$4 10s. Le volume de 4 sous ne se vendra que 3 sous et le riche volume de \$4 10s se vendra \$3 7s 6d.

Livres d'Ecoles.

La même remise de 25 p. 100 sur tous nos livres d'Ecoles.

Papiers Peints.

3500 Rouleaux, de douze sous à cinq piastres le rouleau. Egalement sujet à l'escompte de 25 p. 100.

VINS ET LIQUEURS.

Notre cave renferme les meilleurs vins, tels que Champagne, Bourgogne, Bordeaux, Vins du Rhin, Kirsh, Eau-de-vie, Absinthe suisse, Vermouth, etc. Tous ces vins et liqueurs seront également vendus à 25 p. 100 d'escompte.

Enfin, tout ce que nous avons en magasin sera vendu à cette réduction uniforme de 25 par 100.

POUR ARGENT COMPTANT SEULEMENT.

J. & O. CREMAZIE,

12 août 1861. 10-1m

12, Rue La Fabrique.

LEGENDES CANADIENNES,

PAR M. L'ABBÉ H. R. CASGRAIN.

UN volume de 425 pages, in-12, imprimé sur beau papier, et superbement relié. Prix, \$1. A vendre chez LÉGER BROUSSEAU, Libraire, No. 7, rue Buade, Haute-Ville.

A VENDRE,

LES TERRAINS connus sous le nom de Savanes situés entre St. Flavien et St. Agathe, seigneurie de Ste. Croix, viennent d'être divisés en lots convenables à des cultivateurs; ces terrains sont minés par un arpentier très compétent, M. Nicolas Lefrançois, de l'Ange-Gardien, ont été reconnus propres à la culture par les couches de marne bleue que l'on rencontre presque partout. M. LEBEVRE, N. P. à St. Agathe, est chargé de la vente qui commencera, en son étude, après le 25 de ce mois. Ursulines de Québec, 2 août 1861. 2 13f

THE AMERICAN MEDICAL AND TOILET RECEIPT BOOK.

Ce livre contient des *Recettes* et *Directions* pour faire les principales préparations médicinales en usage; aussi des *Recettes* et des *Directions* complètes et explicites pour faire tous les plus populaires et utiles cosmétiques, parfums, onguents, restaurateurs de cheveux, et articles de toilette. Si vous souffrez d'une maladie chronique—Si vous désirez une bonne complexion, une belle chevelure, un visage doux, une peau claire, une barbe ou une moustache luxuriante—ou si vous désirez savoir quelque chose et toute chose concernant la médecine et la toilette, vous devez inévitablement lire une copie de ce livre. Pour plus amples particularités, et un échantillon de l'ouvrage pour le parcourir, s'adresser fran. à l'éditeur.

T. F. CHAPMAN.
No. 831 Broadway, New-York.
14 nov. 1860. 248-3m

MAGASIN des Imprimeurs et des relieurs, 29 et 31, Gold Street, New-York.

MANUFACTURES:—Sur les rues Broome, Sheriff et Columbia, N.-Y., et sur la rue Foundry, Boston, Mass.

Les soussignés manufacturent des CYLINDRES SIMPLES et DOUBLES et MACHINES A IMPRIMER, TYPE REVOLVING, PRESSES A CHARIOT et à PLATEAU, et à JOBE, Patentes d'Adam, PRESSES A BRAS et à CARTE, PRESSES HYDRAULIQUES avec des cylindres de fonte, presses à presser de différentes espèces, chassies, fournitures, cases, porte-cases, règles de cuivre, composteurs, et tous les articles en rapport avec la typographie, planches de cuivre, et planches de pierre lithographique, matériel de reliure, matériel pour sténographe et électrotype, toujours en main ou à nos courts délais.

Un nouveau catalogue, contenant des descriptions de plusieurs machines, celles qui ont été en rapport avec la typographie, avec directions pour s'en servir, etc., et autres utiles informations, est maintenant sous presse et sera envoyé, lorsqu'il sera imprimé, à ceux qui donneront leur adresse.

R. HOE ET CIE.,
New-York, et Boston, Mass.

Les éditeurs de journaux peuvent insérer cet avertissement trois fois dans leur journal, avec cette note, en tout temps d'ici à six mois, mais non après ce temps, pourvu qu'ils achètent à nos manufactures des caractères et du matériel pour quatre fois le montant de leur bill, et qu'ils nous envoient aussi une copie de leur journal qui contient l'annonce.

6 mars 1860.

VIN

ANTI-GOUTTEUX ET ANTI-RHUMATISMAL.

DE A. D'ANJURAN.

MÉDECIN-PHARMACIEN.

DEPUIS des siècles des patholo-

gistes ont cherché en vain un remède qui eût un action efficace dans le traitement de la goutte et du rhumatisme articulaire aigu et chronique. Un grand nombre de préparations ont été employées avec plus ou moins de succès, mais aucune n'a obtenu des résultats aussi sûrs et aussi prompts que le remède que j'ai composé.

N'est-il pas merveilleux en effet de voir un goutteux, dévoré par son lit, se débarrasser des plus affreuses douleurs, se trouver débarrassé de son mal, presque immédiatement, par l'emploi de ma préparation.

Les affections goutteuses nouvelles sont guéries radicalement par l'usage de mon remède. Dans les anciennes, il en éloigne de plus en plus les accès et les rend très-bénins.

J'étais atteint depuis longtemps de la goutte, au point que je ne pouvais plus visiter mes malades. C'est pour me guérir de cette maladie ou tout au moins pour en atténuer les progrès que je composai, après bien des essais sur moi-même, mon remède, et je puis dire avec satisfaction que j'y suis parvenu.

C'est avec bonheur aujourd'hui que je peux mettre à la disposition des médecins un spécifique certain contre cette cruelle maladie.

Je l'ai offert gratis aux médecins qui ont voulu l'expérimenter, un grand nombre ont répondu à mon appel, de nombreuses et heureuses expériences ont été faites sur presque tous les points de la France.

Le gouvernement anglais, après l'avoir soumis à l'approbation de la commission médicale de la guerre, en a accepté cent flacons pour être employés dans les hôpitaux militaires.

MODE D'ADMINISTRATION.

Voici les prospectus qui accompagnent les flacons.

Pendant l'administration du remède, il n'est pas nécessaire de s'astreindre à aucun régime particulier; l'alimentation doit être modérée, mais sans privation. On aura le soin de se couvrir chaudement pour favoriser la transpiration que ce remède provoque.

Le traitement du rhumatisme articulaire et musculaire diffère peu, il demande seulement à être continué plus longtemps; le malade aura le soin dans le cas de suspendre le remède tous les huit à dix jours, pendant deux jours, pour le reprendre en recommençant par une petite cuillerée matin et soir.

Dans le traitement du rhumatisme articulaire aigu, le médecin pourra, s'il le juge à propos, employer les antiphlogistiques concurremment avec mon remède.

Entre autres des nombreuses observations que je possède, j'en citerai seulement quelques-unes qui feront connaître suffisamment la valeur thérapeutique de mon remède.

Voici les prospectus.

Ma préparation a été l'objet de rapports favorables de plusieurs journaux de médecine.

A. D'ANJURAN.

Quelques flacons ont été envoyés pour essai à la librairie de LÉGER BROUSSEAU.

Prix—\$3 le flacon—COMPTANT.

LE CONSEILLER

DAMES ou DEMOISELLES

JOURNAL D'ECONOMIE DOMESTIQUE

ET DE

TRAVAUX A L'AIGUILLE.

Rédigé par les sociétés Littéraires et Artistiques.

TOUS LES ABONNEMENTS PARTENT DU PREMIER NOVEMBRE.

ON NE S'ABONNE PAS POUR MOINS D'UNE ANNÉE.

TOUTES les abonnées de la 13e année du journal recevront avec le premier numéro, à titre de prime,

LE BAZAR FEERIQUE

grand ouvrage composé de patrons, de modèles, de fleurs et de dessins de toutes sortes, utiles à toutes les Dames et Demoiselles.

Sommaire du premier numéro de l'Année

1. Chronique du mois, par EUGÉNIE DE LONGEVILLE.
2. L'Eglise des Invalides, par B. JORTIN.
3. Les bienfaiteurs de l'humanité Belleme, par A. DUBOIS.
4. Modes, par BLANCHE DE SÉRIENY.
5. Petits travaux de Dames: Abat-jour en tapisserie; Porte-allumettes; Passementerie; Frange au crochet; Dent de la frange; Tableau à l'aiguille.
6. Explication de la gravure de Modes.
7. Explication de la planche de Mantoux.
8. Explication de la planche de Tapisserie.
9. Explication de la planche de Broderies.

Les abonnées recevront avec ce numéro:

- 1° Une feuille de broderie double format Dessins de M. BOKKE.
- 2° Une planche de Patrons pour la saison d'hiver.
- 3° Une gravure de Modes colorée.
- 4° Une gravure de confections et costumes d'hiver.
- 5° Une planche de Tapisserie colorée.
- 6° La petite Jardinière aquarelle.
- 7° Au verso de la grande feuille de broderies Petits travaux.
- 8° Le Messenger, quadrille par A. DEBOIS.
- 9° L'Enfant du bon Dieu, romance par MARC CHANTAGRO.
- 10° Leonora, scottish par A. DECOMBE.
- 11° Clara, polka-mazurka, par DEKAND.

Les abonnées reçoivent dans le courant de l'année:

Des aquarelles, des sépias, quarante feuilles de musique inédite, douze gravures de modes, deux gravures de lingerie, des planches de tapisserie colorée, quinze cents dessins de broderie, douze feuilles de patrons grandeur naturelle pour Dames, Demoiselles et enfants, des gravures sur acier, des planches de costumes, etc., etc.

Tous les dessins de broderies sont exécutés par M. BOKKE; tous les petits travaux de dames sont dessinés et expliqués par Mme. CAROLINE ERIKSSON FORTAGET; tous les dessins de tapisserie colorée, les aquarelles et les sépias sortent des ateliers de MM. FORMSTRECHER frères; tous les patrons sont fournis par les premières maisons de Paris, qui, par un faveur toute spéciale, veulent bien les livrer au journal aussitôt que la mode les a indiqués.

Le Conseil des Dames et des Demoiselles, fondé en 1847, a chaque année grand succès. Les succès de sa régularité de son service, la moralité et l'utilité de sa rédaction et ses constants efforts pour satisfaire ses abonnées, l'ont placé au premier rang parmi les journaux de la spécialité.

Prix de l'abonnement—25 CENTS PAR AN, inviolablement payables d'avance. On s'abonne à Québec, chez LÉGER BROUSSEAU, Agent pour le Canada.

AVIS.—Le soussigné ayant loué le QUAI sur la rue St. Paul, maintenant occupé par Benson Bennett, etc., sera prêt à faire des avances libérales en PLANCHES, MADRIERS, LATTES, etc., etc., aux personnes qui le favoriseront de leurs consignations.

JOSEPH ARCHER, Junior.
27 mars 1861. 341-2fs

CLOCHES

D'EGlise. D'ACIER FONDU.

LES soussignés, ayant été nommés AGENTS pour le CANADA, pour la vente des CLOCHES D'EGlise et de MANUFACTURES D'ACIER FONDU, sont maintenant prêts à exécuter tous ordres que leur leur émaneront.

Ces Cloches sont faites par MM. NAYLOR, VICKERS et Cie, de Sheffield, Angleterre. Elles ont un son pur, mélodieux, particulier à l'acier; en raison de l'élasticité du métal le son se fait entendre à une grande distance.

Les Cloches d'acier fondu sont beaucoup plus légères que celles de métal ordinaire à cloches de même grandeur, et sont conséquemment plus aisées à sonner; et grâce à la densité et aussi à la force des cloches, il est presque impossible de les briser à l'usage ordinaire.

Ces Cloches ont été successivement introduites dans quelques unes des plus grandes cités et villes des Etats-Unis et du Canada, pour Cloches d'Alarmer pour le feu, pour Eglises, Manufactures, et leur prix était moins élevé que celui des cloches de composition, ce fait uni à leur légèreté, leur force et la douceur de leur son, ne peut manquer de les recommander à la faveur du public.

Les Cloches d'acier réunissent en conséquence une amélioration dans la qualité et la force du son à une grande facilité pour les placer et les sonner, par leur légèreté et leur bon marché.

CARILLON fondu à ordre avec la plus grande promptitude.

Chaque Cloche est garantie pour un an, avec un usage convenable, dans tout climat.

Des Cirulaires imprimées, avec description, recommandations, prix, etc., seront fournis en s'adressant à

FROTHINGHAM & WORKMAN,

Agents pour le Canada.

14 septembre 1860. 201

500

Tués raide !

L'EXTERMINATEUR DE VERS DU

Dr. McKENZIE.

FAIT des miracles inconcevables. La Faculté de Médecine d'Ecosse, aussi bien que celles d'Angleterre et d'Irlande ont prononcé que cet exterminateur de vers faisait plus de bien que toutes les autres médecines composées. Il fait ses preuves depuis 765 (près de 100 ans) et tout fils et filles de la vieille Ecosse peuvent servir de témoins.

Il a toujours porté le nom de

“Old Dr. McKenzie's Worm Candy-stick.”

Parce qu'il ressemble à un bâton de sucre de Candie par le goût et l'apparence, et qu'un enfant qui le prend ignore qu'il prend une médecine, et parce que son effet sur les vers lorsqu'il y en a est aduik de description.

Un enfant de 10 ans du Rév. J. McDougall, (Dundee), jeta au-delà de 500 VERS en trois jours; ce qui au témoignage du Rév. McDougall a sauvé l'enfant, par la grâce de Dieu; des milliers de témoignages semblables sont donnés, sans sollicitation, au propriétaire actuel.

SYMPTOMES GÉNÉRAUX DES VERS.

Inquiétude, trépidement et grinçements des dents pendant le sommeil, convulsions, appétit vorace, (quelques fois pas d'appétit), pâleur, chatouillement de nez, douleurs de boyaux, fièvre, mauvaise humeur, amaigrissement, relâchement de la chair, toux sèche, acrétes dans l'estomac.

Tous ces symptômes cessent d'exister, par l'usage de cette Médecine une ou deux fois. Elle donne toujours la santé, quand même il n'y a pas de Vers. Elle est inoffensive même pour le plus petit enfant.

GARANTIE PUREMENT VÉGÉTALE DANS SA COMPOSITION.

Vendu en détail par tous les Droguistes et vendeurs de Médecines en Europe et en Amérique, à 74d. terling (15 cents) le paquet, ou 2s. (50 cents) pour 4 paquets. Assurez-vous si chaque paquet porte la signature de H. E. McKenzie, M. D., Glasgow, sur l'enveloppe.

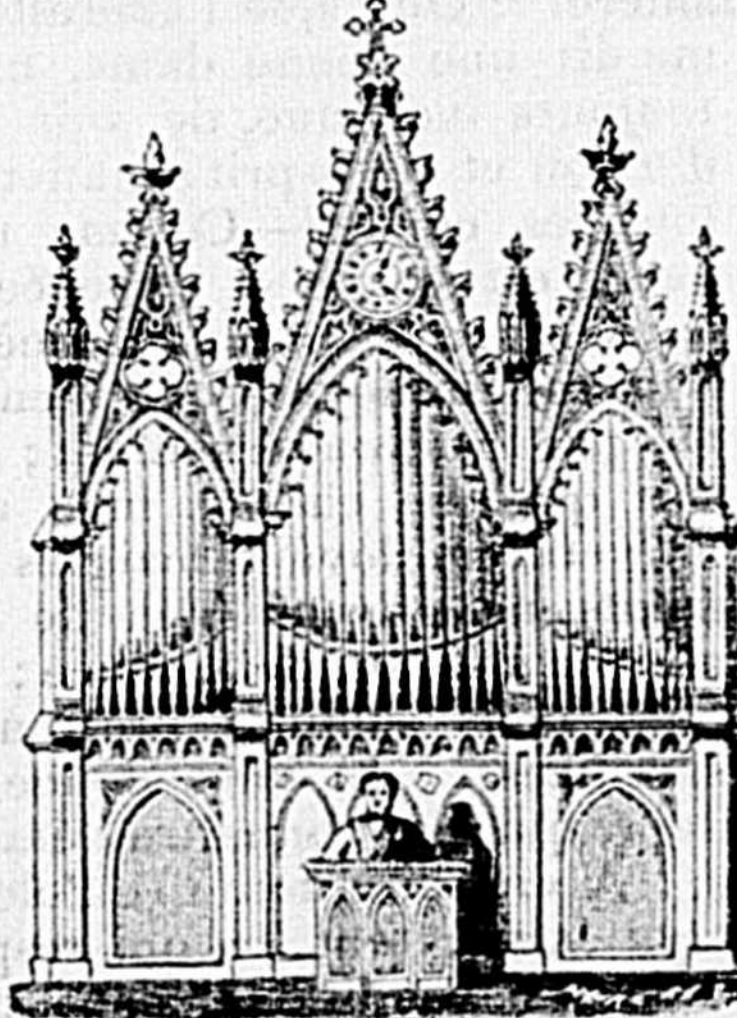
Demandez le DEAD SHOT WORM CANDY du Dr. McKenzie.

NORTHROP & LYMAN, CARTER, EERRY & Co.

Newcastle, C. W. Montréal, E. E.

Sont agents généraux de vente en gros pour les Canadas.

27 septembre 1860. 12m 193



Manufacture d'Orgues

ST. MICHEL D'YAMASKA, C. E.

Le soussigné a ouvert un grand et magnifique ATELIER, muni d'un RGIN A VAPEUR et de différentes machines qui travaillent le bois d'une manière parfaite, dans l'espérance que les MM. du Clergé voudront bien l'encourager sur-tout quand ils sauront qu'il doit prendre des arrangements pour avoir ses Taux d'Orgues d'Europe, quoique ceux qu'il emploie maintenant et venant des Etats-Unis, soient de première qualité sous tous les rapports.

Le soussigné construit des ORGUES de tout prix depuis \$80 à 3,000, avec de longs crédits. Par exemple, un Orgue de \$500 pourra être payé par \$75 ou 100 par an, et un Orgue de \$250 pourra être payé par \$25 ou 50 par an ainsi de suite et sans intérêt.

Pour un Orgue payé en partie comptant, il y aura une très-grande déduction dans le prix. Ses Orgues sont à meilleur marché que celles importées de l'Europe qui coûtent par exemple, rendus ici et sans boîte des \$700, tandis que l'on peut s'en procurer de même dimension et tout faits avec beaucoup mieux et rendu à leur place pour \$500.

Il transmette, monte et leur accorde et entretient pendant un an ses orgues, sans aucune charge de l'acquiescer.

Le soussigné ose espérer que, après tant de dépenses de peines et d'efforts faites pour établir une bonne maison en Canada, les MM. du Clergé seront tous portés à l'encourager pour deux raisons principales; parce qu'il est Canadien et parce qu'il ne pourra faire affaire avec lui bien plus facilement qu'avec tout autre.

M. Paradis fait maintenant un Orgue à deux claviers, construit pour que l'organiste soit en face avec l'autel et avec beaucoup d'amélioration dans le son et dans l'arrangement des jeux, dont le prix ne sera que de \$450 à 500 et sera terminé vers la fin du mois de mai.

OVIDE J. PARADIS, Facteur d'Orgues.

14 janvier 1861. 288-12m

A VENDRE,

LES “OISEAUX DU CANADA,” par J. M. Le Moine, en 2 volumes, au bureau du Courrier du Canada. Prix réduit pour les écoles.

3 juillet 1861. 428

Les Maires des Grandes Villes.

NOUS, LES SOUSSIGNÉS, MAIRES, certifions par les présentes que les Pharmaciens, Médecins et Apothicaires des nos différentes villes, ont signé un document par lequel ils certifient que les remèdes du Dr J. C. AYER et CIE, de Lowell, (SALSEPAREILLE, PHULLES, REMÈDE CONTRE LE FRISSON et le CHIERRY PECTORAL) sont d'une incomparable efficacité et dignes de la confiance du public.

A vendre chez LÉGER BROUSSEAU, Libraire, No. 7, rue Buade, Haute-Ville.

Hon. GERARD STITH, Maire de la Nouvelle-Orléans.

Hon. JAMES COOK, Maire de Lowell.

Hon. ALVIN BEARD, Maire de Nashua, N. H.

Hon. E. W. HARRINGTON, Maire de Manchester, N. H.

Hon. JOHN ABBOTT, Maire de Concord, N. H.

Hon. A. H. BULLOCK, Maire de Worcester, Mass.

Hon. NATH'L SILSBEE, Maire de Salem.

Hon. F. W. LINCOLN, Maire de Boston, Mass.

Hon. WM. M. RODMAN, Maire de Providence, R. I.

Hon. AMOS W. PRENTICE, Maire de Norwich, Conn.

Hon. J. N. HARRIS, Maire de New-London, Conn.

Hon. CHAS. F. RODIER, Maire de Montréal, C.-E.

Hon. D. F. THIEMANN, Maire de New-York City.

Hon. H. M. KINSTREY, Maire de Hamilton, C.-W.

Hon. ADAM WILSON, Maire de Toronto, C.-W.

Hon. R. M. BISHOP, Maire de Cincinnati, O.

Hon. I. H. CRAWFORD, Maire de Louisville, Ky.

Hon. JOHN SLOAN, Maire de Lyons, Iowa.

Hon. JAMES McFEETER, Maire de Brockville, C.-W.

Hon. JAMES W. NORTH, Maire d'Augusta, Me.

Hon. HENRY COOPER, Jr., Maire d'Hallowell, Me.

Hon. JAMES S. DEECK, Maire de Frédérickton, N.-B.

Hon. WILLARD NYE, Maire de New-Bedford, Mass.

Hon. J. C. BLAISDELL, Maire de Fall River, Mass.

Hon. W. H. CRANSTON, Maire de New-Port, R.

Hon. FRED. STAHL, Maire de Galena, Ill.

Hon. JOHN HOGDEN, Maire de Dubuque, Iowa.

Hon. THOS. CRITCHFIELD, Maire de Chattanooga, Tenn.

Hon. ROBERT BLAIR, Maire de Détroit, Mich.

Hon. LAVI DONNELLI, Maire de Columbus, Miss.

Hon. JOHN G. HAINES, Maire de Chicago.

Hon. THOS. FRENCH, Maire de Burlington, Iowa.

Hon. WILLIAM LEIGHTON, Ex-Maire de Keokuk, Iowa; Maire de Tualcoosa, Ala.

Hon. R. D. BAUGH, Maire de Memphis, Ten.

Hon. HERMAN L. PAGE, Maire de Wilwaukee, Wis.

Hon. W. W. VAUGHN, Maire de Racine, Wis.

Hon. A. FARR, Maire de Kenosha, Wis.

Hon. M. J. A. HEATH, Maire de Selma, Ala.

Hon. A. J. NOBLE, Maire de Montgomery, Ala.

Hon. W. S. HOLYBAD, Maire de Columbus, Ga.

Hon. A. B. BROMBLE, Maire de Toledo, Ohio.

Hon. C. H. BUHL, Maire de Toledo, Ohio.

Certifions que les Pharmaciens résidents leur ont assuré que la

Salsepareille d'Ayer